L'ARCHE EN FRANCE

Rapport d'activité

2018-2019

Sommaire

Hommage à Jean Vanier 4

Rapport moral 5-7

À propos de L'Arche 8-9

Organisation et gouvernance 10-11

Chiffres-clés et carte 12-13

Nouvelles nominations 14

Nouvelles ouvertures de communautés 15

Événements 2018-2019 16-19

L'héritage de Jean Vanier :
entretien avec Pierre Jacquand 20-21

La protection des personnes 22-23

Le volontariat 24-25

La formation 26-27

Habitat et inclusion :
entretien avec Catherine de Salins 28-29

Nouveaux modes d'accompagnement 30-31

Mécénat et partenariats d'entreprises 32-33

Chiffres 2018 de la fondation 34

Comment soutenir L'Arche ? 35

Fédération de L'Arche en France
Rapport d'activité 2018-2019
Directeur de la publication : Pierre Jacquand, responsable national
Coordination, conception et rédaction : pôle Communication de L'Arche en France. Août 2019.
Crédits Photos : L'Arche en France sauf mention spéciale / Photo de couverture : © Julien Domec - L'Arche en France
ISSN 2649-7921 (en ligne)

ÉDITO

Une nouvelle **étape**

Il y a quelques semaines, nous perdions un ami, un frère, notre fondateur Jean. Jusqu'au bout, il est resté confiant dans la vie et accueillant à ce que le quotidien nous apportait. Son départ vers la maison du Père laisse pour nous un grand vide et appelle l'ensemble de la fédération de L'Arche en France, avec son responsable Pierre Jacquand, à relire son histoire et à percevoir l'appel reçu aujourd'hui.

L'équipe de direction ouvre progressivement les chantiers qui sont inscrits dans le mandat qu'elle a reçu en 2017. Beaucoup de ces chantiers ont émergé de l'étude sur la vie en foyer. C'est en nous tournant vers le cœur de L'Arche, vers la relation au sein des foyers entre les personnes accueillies et les assistants que nous sont apparues les questions et les interrogations qui méritaient que la fédération se mobilise pour apporter les réponses et le soutien dont nos communautés ont besoin. En ces temps où nous sommes interpelés par la mise en lumière des abus sexuels du père Thomas Philippe*, il est essentiel que, sans nous cacher la vérité de notre histoire, ce soient les personnes vivant la fragilité qui soient nos guides pour nous montrer les directions vers lesquelles nous diriger. C'est la manière dont nous mettons aujourd'hui la confiance en Dieu au cœur de notre engagement.

Les sujets qui vont nourrir nos réflexions des prochaines années sont multiples : la place de la dimension professionnelle qui nous rappelle à la nécessaire recherche d'équilibre avec nos deux autres dimensions communautaire et spirituelle ; la nécessité de penser notre représentation commune du « vivre avec » et d'interroger la façon dont nous voulons que L'Arche continue à être « inclusive » ; la proposition faite aux volontaires de vivre avec nous une véritable expérience de vie partagée, intense et exigeante, et la manière dont nous les accompagnons pour qu'ils soient en mesure de vivre pleinement et sereinement ce cheminement ; notre vision du développement au sein de la fédération qui nous invite à identifier à quel cri nous devons répondre aujourd'hui ; enfin, l'attention à l'accompagnement de nos assistants, en veillant à ce qu'ils trouvent auprès de nous les ressources professionnelles et spirituelles qui leur permettent de vivre leur engagement personnel.

Bernard Bresson
Président de L'Arche en France

*Voir p. 22

© Élodie Perriot

Hommage

Jean Vanier

10 sept. 1928 - 7 mai 2019

« En cherchant à vivre uni à Jésus en qui Dieu a pris toutes nos fragilités à bras-le-corps, Jean Vanier a permis que les personnes les plus fragiles et trop souvent rejetées soient accueillies et reconnues comme des frères et des sœurs, dans le respect des différences religieuses et sociales. Aussi, je demande au Seigneur de veiller sur la grande et la belle famille de L'Arche. Que, dans la fidélité à l'intuition évangélique de Jean, toutes les communautés de L'Arche puissent continuer à être des lieux de fête et de pardon, de compassion et de joie, en manifestant que chaque personne, quel que soit son handicap, est aimée de Dieu, appelée à participer à la construction d'un monde de fraternité, de justice et de paix. »

Extrait du message adressé par le Pape François pour la messe des funérailles de Jean Vanier, le 16 mai 2019 à Trosly.

Rapport moral 2018 adopté lors de l'assemblée générale du 24 juin 2019 de la fédération de L'Arche en France

Après la nomination en 2017 d'un nouveau responsable national, Pierre Jacquand, et d'un nouveau responsable des Ressources humaines, Thierry Langlet, l'équipe de direction de L'Arche en France s'est consolidée et étoffée au cours de l'année 2018 : resserrement des liens organisationnels avec la Fondation Les Amis de L'Arche par l'intégration de sa directrice, Isabelle Coviaux, en tant que responsable des Ressources financières de L'Arche en France ; arrivée en septembre 2018 de Catherine de Salins comme Secrétaire Nationale et de Sylvia Minem-Christophe en tant que responsable de la Communication. Ces cinq personnes composent aujourd'hui le comité exécutif de L'Arche en France, plus communément appelé « Le Puits ».
Par ailleurs, un redécoupage des régions de la fédération a été effectué pour permettre un fonctionnement régional plus équilibré, et mettant en particulier les communautés de l'Oise en relation avec d'autres communautés voisines. Deux nouveaux responsables régionaux ont été nommés en 2018 : Matthieu Jaquemet, responsable de la région Hauts-de-France / Normandie, et Ben Nolan, responsable de la région Île-de-France / Grand Est.
C'est cette équipe de direction, maintenant au complet, qui s'attelle à ouvrir les chantiers appelés par le mandat 2017-2022 reçu des communautés qui composent la fédération.
Certains de ces chantiers sont apparus déterminants au regard des résultats de l'étude réalisée en 2017-2018 par Guillaume Demont (responsable de formation) sur la vie en foyer. Cette enquête, tournée vers le cœur de L'Arche, à savoir la relation au sein des foyers entre les personnes accueillies et les assistants, a fait émerger des problématiques nouvelles qui méritaient une mobilisation de la fédération en vue d'apporter les réponses et le soutien attendus par les communautés.
Ainsi, cinq thèmes de travail ont été identifiés. Ils nourriront nos réflexions durant les prochaines années, et c'est pourquoi nous avons souhaité en faire le fil conducteur de ce rapport moral :

1 – Les « cris » auxquels nous sommes appelés à répondre
2 – La nécessité de penser notre représentation commune du « vivre avec »
3 – La place de la dimension professionnelle
4 – La place du volontariat dans L'Arche
5 – L'accompagnement et le ressourcement de nos assistants

1 – Les « cris » auxquels nous sommes appelés à répondre

Il s'agit bien là d'une ré-interrogation fondamentale de ce qui nous fait être nous-mêmes. Ce thème nous inscrit tout d'abord dans les suites que nous voulons donner à l'important investissement fait par toutes nos communautés dans la démarche d'utilité sociale. Cela nous conduit également à nous interroger sur la croissance et l'enracinement de nos communautés et les raisons qui doivent guider notre développement. C'est enfin exprimer ou ré-exprimer la façon de nous dire dans notre action de collecte de fonds à un moment où les difficultés nées des évolutions fiscales de notre pays nous conduisent à nous tourner encore plus vers le sens profond de l'action à laquelle nous invitons nos donateurs.

1.1 L'Utilité Sociale de L'Arche

L'investissement très important réalisé par l'ensemble des communautés dans la démarche d'Utilité Sociale, nous a conduits à faire, avec la responsable de la démarche Elena Lasida, docteure en sciences sociales et professeure à l'ICP, une réunion de bilan à l'automne 2018 pour relire cette belle expérience et identifier ce que nous pouvions en conserver pour constituer un matériau utilisable par tous. Il a semblé nécessaire de conserver en particulier une trace écrite, une sorte de « petit livre » reprenant, en les synthétisant, les écrits rédigés par Elena au fil des principales phases de la démarche. Ce document est en cours de finalisation et rejoindra l'ensemble des documents et textes de référence de L'Arche en France.

1.2 Croissance et enracinement

Cette réflexion se veut complémentaire à celle décrite dans le « Guide pour fonder une communauté de L'Arche », diffusé par L'Arche Internationale. Afin d'être en capacité d'apporter une réponse explicite et argumentée, soit à un groupe ayant le projet de fonder une communauté, soit à une communauté existante ayant le désir de s'agrandir, L'Arche en France a souhaité préciser sa vision de la croissance pour les années à venir.
Le document de synthèse s'attachera notamment à intégrer le contexte spécifique français (nombre de communautés déjà ouvertes, organisation par région, nature des financements publics…). Il doit préciser les critères objectifs de décision d'accompagnement d'un projet, poser les bases d'une forme complémentaire de croissance (par exemple par la création de services sans offre d'habitat), et proposer des modalités nouvelles de fonctionnement d'une fédération d'une taille de cinquante communautés, ce qui pourrait être la spécificité de la fédération de L'Arche en France dans les prochaines années.

1.3 La collecte de fonds (Fondation Les Amis de L'Arche)

La collecte de dons affiche en 2018 une baisse de 17 % par rapport à 2017 (6,83 millions d'euros au lieu de 8,24 millions d'euros). La collecte de dons affectés à des projets a été particulièrement impactée puisqu'elle enregistre une baisse de 22 % par rapport à 2017.
Cette baisse a été en partie compensée par une hausse substantielle des libéralités (+24 % par rapport à 2017) : nous avons

bénéficié de deux donations exceptionnelles et constatons également que les personnes nous ayant désignés comme légataires ont été plus nombreuses que l'an passé.
L'ensemble des ressources collectées (hors donations exceptionnelles) baisse globalement de 11% au cours de l'année 2018.
Cette baisse globale des dons trouve son origine dans deux principaux facteurs :
- L'impact fiscal lié à la transformation de l'Impôt de solidarité sur la fortune en Impôt sur la fortune immobilière (- 34 % sur le résultat de la collecte sur les donateurs s'étant déclarés comme relevant de l'ISF) : nos amis donateurs sont restés présents mais ont diminué leur contribution.
- Une baisse importante dans les dons majeurs (hors dons IFI) obtenus auprès des entreprises et des fondations d'entreprise ou familiales.
Ce constat nous encourage à revenir à l'essence même de l'appel à la générosité des donateurs en se centrant sur les missions de L'Arche qui mobilisent et qui donnent sens à l'acte de don.

2 – La nécessité de penser notre représentation commune du « vivre avec »

Ce thème de travail interroge la façon dont nous voulons que L'Arche, qui dès son origine a cherché à permettre aux personnes ayant un handicap mental de prendre leur place dans notre société, continue aujourd'hui à être « inclusive » en invitant tous ses membres à vivre la relation à l'autre.

2.1 Travailler avec d'autres associations sur l'habitat inclusif

L'année 2018 a été marquée par un intense travail inter-associatif, au sein notamment du collectif « Habiter autrement chez soi et dans la cité », regroupant entre-autres APF France Handicap, l'UNAPEI, l'APAJAH, l'UNAFAM et l'UNIOPSS. Le collectif a notamment contribué à la rédaction des textes d'application de l'article 129 de la loi ELAN*, qui initie juridiquement le concept d'habitat inclusif.
De nombreux freins restent à lever pour permettre un développement significatif de ces solutions d'habitat de droit commun, au sein desquels les personnes en situation de handicap sont accompagnées en fonction de leurs besoins.
En parallèle, et de concert avec les associations membres du collectif, L'Arche en France est vigilante à ce que les dispositifs dits inclusifs par les pouvoirs publics ne soient pas réduits aux seules solutions de droit commun, dont on peut craindre qu'elles ne répondent pas systématiquement aux besoins des personnes les plus vulnérables.
Sur ce sujet encore, L'Arche peut, sur le fondement initial de la vie de foyer, contribuer au débat public en valorisant certains aspects les plus significatifs de l'inclusion : la parole donnée aux personnes en situation de handicap, le sentiment d'appartenance, la relation à l'autre.

2.2 Participer à la réflexion sur l'inclusion des personnes en situation de fragilité avec le Cercle Vulnérabilités & Société

Sollicité par des partenaires, le conseil d'administration a engagé la participation de L'Arche en France au Cercle Vulnérabilités & Société. Parrainé par Axel Kahn (médecin généticien et essayiste), Jean Léonetti (ancien ministre) et Elisabeth Toutut-Picard (députée) et formé en janvier 2018, ce cercle vise à étudier concrètement la manière dont les vulnérabilités du champ social et de la santé peuvent devenir un véritable levier de développement économique et social. L'Arche vise, en contribuant aux travaux, à valoriser la parole donnée aux personnes vivant la fragilité. Ainsi, début 2019, plusieurs rencontres de réflexion ont été organisées dans le cadre du Cercle V&S avec l'aide d'Anne Chabert d'Hières, responsable de l'Inclusion pour L'Arche Internationale, et la participation de membres de L'Arche. Cette démarche s'est traduite par la tenue d'un débat, dans le cadre du Grand Débat National, avec des personnes en situation de handicap mental, organisé par L'Arche à Paris avec le Cercle V&S. Une véritable expérience de société inclusive qui a permis aux personnes accueillies de s'exprimer et qui plus est, d'apporter des points de vue et des idées innovants.

2.3 Relire notre histoire et préserver la valeur de la relation en prévenant les risques d'abus

Les abus sexuels et spirituels du père Thomas Philippe (décédé en 1993) sur des femmes adultes non handicapées, découverts en 2015, restent pour nous une blessure. Les agissements du père spirituel de Jean Vanier et inspirateur de ce dernier dans la fondation de L'Arche ont connu en mars 2019 une nouvelle médiatisation avec la diffusion sur la chaîne Arte d'un documentaire sur l'abus de religieuses par des prêtres à travers le monde. Dans un communiqué, L'Arche a tenu à redire sa profonde compassion pour les victimes et a salué le courage de ces femmes qui, par leur témoignage, provoquent une prise de conscience profonde sur cette question.
Ces révélations nous invitent à relire notre histoire, pour être dans la vérité avec nous-mêmes et pour mieux appréhender l'avenir. Elles renforcent aussi notre conviction collective que la prévention des abus est une nécessité permanente devant mobiliser une attention de tous les instants.
L'Arche Internationale conduit et oriente nos actions dans ce domaine, qui, au-delà de l'écoute et de l'attention aux victimes, nécessite que nous réexaminions nos procédures et nos dispositifs d'alerte, et que la mise en place de codes de conduite soit une réalité ancrée dans notre fonctionnement.
Il ne peut d'ailleurs en être autrement, alors même que le projet de L'Arche est fondé sur l'attention portée à chaque personne dans sa singularité, sur l'importance de la relation humaine, et sur la place accordée à la dimension spirituelle de chacun.

3 – La place de la dimension professionnelle

Ce thème nous rappelle au nécessaire équilibre entre nos quatre dimensions (spirituelle, professionnelle, communautaire et de dialogue avec la société). Il nous invite à réexaminer la stabilité juridique du régime des assistants « Permanents lieu de vie » qui nous semble indispensable dans une société inclusive. Il repositionne le sens de notre agrément pour la formation AES.

3.1 La question du régime des assistants lieu de vie

L'Arche en France souhaite faire évoluer le statut des « Permanents Lieux de Vie » tel que décrit dans l'article L. 433-1 du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles), afin que ce statut soit attaché à la personne même du salarié (et non au statut juridique de la structure) qui fait le choix de faire coexister sur le même lieu de vie son activité professionnelle et sa vie privée.
L'Arche en France est mobilisée auprès des pouvoirs publics sur ce sujet.

Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

3. 2 La formation

L'agrément autorisant le centre de formation de L'Arche en France à dispenser la formation AES (Accompagnant éducatif et social) a été renouvelé en mars 2019 pour une période de cinq ans. C'est le fruit d'un long travail mettant en valeur la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement des étudiants.
Au cours de l'année 2018, le centre de formation a organisé 42 sessions de formation à l'intention de 534 salariés et de 166 personnes en situation de handicap.
Par ailleurs, le centre de formation de L'Arche en France se prépare progressivement aux évolutions prévues par la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage qui sera effective à partir de 2020.

4 – La place du volontariat dans L'Arche

Il s'agit de réinterroger la façon dont nous proposons aux volontaires de vivre avec nous une véritable expérience de vie partagée, intense et exigeante, et comment nous les accompagnons pour qu'ils soient en mesure de vivre pleinement et sereinement ce cheminement.

4.1 Le volontariat et les relations avec l'Agence du Service Civique :

La visite de Yannick Blanc, président de l'Agence du Service Civique, à L'Arche à Paris en juin 2018, fut un temps fort. La journée a été notamment jalonnée de rencontres avec des volontaires, d'écoute de témoignages de personnes en situation de handicap au sujet de la mission des volontaires, et d'échanges sur les enjeux du déploiement du volontariat en France.
En mars 2019, l'Agence du Service Civique a accordé un nouvel agrément de trois ans à L'Arche en France. Ce gage de confiance sur la qualité des conditions d'accueil et d'accompagnement des jeunes volontaires au sein de nos communautés n'empêche pas L'Arche en France de requestionner ces conditions à travers le lancement de deux chantiers de réflexion.

4.2 Les missions de Patrick Fontaine et de Philippe Tillé

En effet, deux groupes d'étude concernant le volontariat ont été pensés en 2018 et lancés début 2019 :
- Une étude, « Enquête Volontariat », lancée en janvier 2019 et pilotée par Patrick Fontaine, ancien responsable de L'Arche Internationale. Son objet est de collecter à partir d'un questionnaire adressé aux communautés les informations sur les conditions pratiques dans lesquelles les volontaires de Service Civique réalisent leur mission à L'Arche. La synthèse de ce travail, prévue pour juillet 2019, permettra de mesurer et de réduire si besoin les écarts entre la mise en œuvre effective du volontariat à L'Arche et la mission telle que définie par l'Agence de Service civique.
- Un second chantier piloté par Philippe Tillé, responsable de la communauté de Beauvais, est chargé d'étudier en profondeur les alternatives au Service civique, dont la recherche de nouveaux statuts ou modes d'engagement dans les communautés. Lancé en février 2019, ce chantier durera dix-huit mois.

5 – L'accompagnement et le ressourcement de nos assistants

Nous voulons, pour terminer, évoquer cette problématique qui ouvre des questionnements essentiels pour l'avenir. Il s'agit de nous interroger sur l'attention que nous portons à l'accompagnement de nos assistants, en veillant à ce qu'ils trouvent auprès de nous les ressources professionnelles et spirituelles qui leur permettent de vivre leur engagement personnel.
Or il y a un lien fort entre la motivation et le besoin de ressourcement. On observe que, lorsque les motivations ne sont pas dans la recherche d'une vie communautaire et d'un engagement spirituel (ce qui est aujourd'hui le cas d'une grande majorité des assistants et des volontaires), alors la communauté elle-même ne peut pas être le seul lieu de ressourcement. C'est tout notre projet qui est ainsi interrogé, et toute une série de questions qui se posent.
Il paraît donc essentiel d'avoir une réflexion avec les responsables de communautés, d'assistants et d'hébergement sur cette question du ressourcement sous toutes ses facettes pour interroger nos discours, nos pratiques et nos postures, et soutenir chaque membre de la communauté pour qu'il puisse trouver l'énergie, le souffle et l'épanouissement nécessaires dans sa vie à L'Arche.
Une réflexion sur cette question du ressourcement sera ouverte en 2019 avec l'ensemble des communautés.

Bernard Bresson
Président du conseil d'administration

PierreJacquand
Responsable national

À propos **de L'Arche**

L'Arche est une fédération internationale de communautés proposant une vie partagée entre des personnes en situation de handicap mental et ceux qui les accompagnent – salariés, volontaires, bénévoles et amis. Sa mission est de créer et d'animer des lieux où les personnes handicapées peuvent vivre dans la dignité et s'épanouir.

Fondée en France en 1964 par Jean Vanier, L'Arche est aujourd'hui présente dans 38 pays sur les cinq continents, avec 154 communautés. En France, L'Arche compte 36 communautés depuis 2019, bénéficiant du soutien des pouvoirs publics en tant qu'établissements médico-sociaux.

© Julien Domec - L'Arche en Agenais

L'AMITIÉ AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS

Dans les communautés de L'Arche, regroupant plusieurs maisonnées de taille familiale, un atelier d'activités de jour, des espaces collectifs et parfois un ESAT*, la vie quotidienne est partagée par chacun en fonction de ses capacités. Repas, moments de détente et de fête, tâches ménagères, règles de vie collective, activités et choix des sorties… l'implication de tous permet de créer un « chez soi » pour chacun.

Autour des personnes accueillies, des assistants et des jeunes volontaires, un large réseau relationnel, composé de membres de conseil d'administration, d'amis de la communauté, de familles, de voisins, de professionnels du secteur… rend cette vie communautaire encore plus riche en l'ouvrant sur son environnement.

Les personnes handicapées trouvent ainsi leur place en étant acceptées telles qu'elles sont et soutenues dans leurs talents. Elles développent des liens d'amitié qui dépassent la simple relation d'aide. Par leur capacité relationnelle, elles contribuent de manière essentielle au vivre ensemble. À L'Arche, on cherche à « vivre avec » les personnes handicapées plutôt qu'à « faire pour » elles.

**Établissement et Service d'Aide par le Travail*

LES VALEURS FONDATRICES DE L'ARCHE

Les communautés de L'Arche partagent une même vision de la personne humaine et des valeurs communes. Pour elles, toute personne a droit au respect ainsi qu'à l'écoute de ses besoins fondamentaux et de sa liberté. La faiblesse, la déficience, la vulnérabilité n'effacent pas la valeur d'une personne. La relation avec la personne en situation de handicap mental peut révéler à chacun ses fragilités. Il devient alors possible d'accueillir la vulnérabilité comme une dimension constitutive de toute personne humaine. Bien plus, chacun expérimente qu'être en contact avec sa propre faiblesse peut rendre plus humain. La conviction de L'Arche est qu'une société devient plus humaine lorsqu'elle se construit avec et autour des personnes les plus faibles.

LES DIMENSIONS COMMUNAUTAIRE, PROFESSIONNELLE ET SPIRITUELLE

L'activité des communautés de L'Arche s'articule au sein de trois dimensions conjointes et interdépendantes : les dimensions communautaire, professionnelle et spirituelle, qui donnent au projet de L'Arche son caractère unique. Elles favorisent les conditions pour que les personnes accueillies se sentent reconnues, prennent confiance en elles et gagnent en autonomie, dans une sécurité affective qui leur permet d'être sujets de leur vie et de faire des choix. Ce sont aussi ces dimensions qui permettent aux assistants et volontaires de se sentir transformés par leur expérience relationnelle avec les personnes accueillies à L'Arche.

© L'Arche Internationale

DIMENSION PROFESSIONNELLE. Depuis ses débuts, L'Arche construit son modèle avec l'appui de médecins, psychiatres, psychologues, éducateurs et autres professionnels du champ médico-social indispensables à un accompagnement de qualité des personnes ayant un handicap mental et une meilleure prise en compte de leurs besoins. À ce titre, L'Arche a très tôt mis l'accent sur la formation en continu de ses membres, avec ou sans handicap. Elle est même habilitée à former au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES), ouverte à des personnes extérieures à L'Arche.

DIMENSION COMMUNAUTAIRE. Si l'accompagnement médico-social est naturellement au cœur de la démarche de L'Arche, son approche de la vie en communauté autour des personnes en situation de handicap est tout aussi fondamentale. L'attention donnée à la qualité des relations humaines dans les gestes de la vie quotidienne comme dans les moments de fête, la place accordée aux activités et au travail qui donnent sens et dignité, l'accueil et le respect de la différence et de la vulnérabilité, le sens du collectif associé à une prise en compte des besoins individuels, la participation de tous aux projets communautaires… sont autant d'éléments qui font l'originalité et la réussite de L'Arche.

DIMENSION SPIRITUELLE. Convaincue qu'elle est constitutive de tout être humain et indispensable à son épanouissement, L'Arche intègre cette dimension au cœur de sa vie partagée et de son accompagnement des personnes. Tout en garantissant la liberté de pensée et le respect des convictions, elle est attentive à créer des espaces où chacun est invité à approfondir son intériorité, son désir de transcendance et son besoin d'unité avec le reste de l'humanité.

IDENTITÉ ET MISSION DE L'ARCHE

Texte adopté par l'ensemble des communautés dans le monde en 2007.

L'IDENTITÉ DE L'ARCHE :

- Ensemble, que nous ayons ou non une déficience intellectuelle, nous partageons notre vie dans des communautés membres d'une fédération internationale.
- Les relations mutuelles et la confiance en Dieu sont au cœur de notre engagement.
- Nous affirmons la valeur unique de chaque personne et notre besoin les uns des autres.

NOTRE MISSION EST DE :

- Faire connaître le don des personnes ayant une déficience intellectuelle qui se révèle à travers des relations mutuelles, sources de transformation.
- Développer un environnement communautaire qui réponde aux besoins changeants de nos membres, en demeurant fidèle aux valeurs essentielles de notre histoire fondatrice.
- S'engager dans les cultures respectives et travailler ensemble à construire une société plus humaine.

Organisation et gouvernance de L'Arche en France

© Julien Domec, L'Arche en Agenais

La Fédération de L'Arche en France est une association reconnue d'utilité publique qui regroupe les 36 communautés de L'Arche. Chaque communauté est elle-même une association loi 1901.

L'esprit de service, la subsidiarité et la participation sont au cœur des principes de gouvernance qui sous-tendent l'organisation de L'Arche en France dans ses relations avec les associations adhérentes (communautés et projets de nouvelle communauté). Ces relations sont régies par une convention d'affiliation qui définit la nature et le périmètre des compétences de la fédération, notamment dans les domaines des ressources humaines, de la communication, des normes comptables, du contrôle et de l'évaluation de la conformité des pratiques.

LES MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARCHE EN FRANCE

- S'assurer de la qualité de l'accompagnement et de la prise en compte des besoins des personnes accueillies ;
- promouvoir la vision de L'Arche sur la personne humaine ;
- fédérer et soutenir les associations membres.

Pour répondre aux besoins de sa mission, la fédération dispose d'une équipe en charge des services administratifs et des pôles de compétences à la disposition des communautés ainsi que d'une équipe de responsables régionaux en charge de l'animation du réseau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DE L'ARCHE EN FRANCE

Le conseil d'administration est composé de présidents ou d'anciens présidents de communautés et de personnalités qualifiées. Il assure la responsabilité légale de la Fédération et garantit la mise en œuvre du projet fédératif, plus particulièrement dans ses aspects financier, réglementaire et administratif au regard des orientations communautaires. Il travaille en étroite collaboration avec le conseil national.

- **Président : Bernard Bresson**
- Vice-présidente : Véronique de Pracomtal

LE CONSEIL NATIONAL

Le conseil national est à la fois un groupe de travail et une instance de décision qui se réunit tous les deux mois. C'est là que s'élaborent les politiques et les procédures qui garantissent la cohérence du projet de L'Arche. Il se compose notamment du président du CA, du responsable national, des responsables régionaux, de la directrice de la Fondation et des membres du comité exécutif (pôles fonctionnels).

- **Responsable national : Pierre Jacquand**
- Secrétaire nationale : Catherine de Salins
- Responsables régionaux : Bertrand Figarol, Étienne Hériard, Matthieu Jaquemet, Ben Nolan, Laurence Rahmaoui, Antoine de Terves.

UNE FONDATION POUR SOUTENIR L'ARCHE

La Fondation Les Amis de L'Arche a pour vocation de collecter auprès de ses amis donateurs les fonds destinés à financer la part des actions et des investissements ne bénéficiant pas de financements publics. La fondation apporte donc des soutiens financiers aux communautés de L'Arche en France et à l'étranger, leur permettant notamment de rénover ou de créer de nouveaux foyers et espaces communautaires. La fondation apporte également son concours aux structures fédératives de L'Arche en France et de L'Arche internationale. Enfin, elle accompagne les communautés dans leur démarche locale de recherche de fonds.

- **Président du CA de la Fondation : Bruno de Laage**
- **Directrice de la Fondation : Isabelle Coviaux**

UNE PROCÉDURE DE DISCERNEMENT POUR LA NOMINATION DES RESPONSABLES

Le président du conseil d'administration, le responsable national et les responsables régionaux sont nommés selon une procédure de discernement impliquant une large consultation des acteurs en interne, y compris les personnes en situation de handicap. Cette élaboration collective constitue une spécificité de L'Arche. Le responsable national reçoit un mandat de cinq ans, renouvelable une fois, qui définit les objectifs de sa mission pour la fédération. Le même type de discernement s'exerce aussi au niveau de chaque communauté.

« J'aime bien qu'à L'Arche, les jeunes puissent se voir confier des responsabilités et prendre des initiatives. »

Pauline, volontaire

© Christoven de Almeida

L'Arche à Paris fête ses 45 ans, juin 2019

UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Les communautés françaises et la Fédération de L'Arche en France sont affiliées à la Fédération internationale des communautés de L'Arche, dont le rôle est d'assurer l'unité de l'organisation au niveau mondial.

PAYS D'IMPLANTATIONS :

- **Europe :** Allemagne, Autriche, Belgique (Flandre et Wallonie), Croatie, Espagne, France, Irlande, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Royaume-Uni, Slovénie, Ukraine ;
- **Amérique :** Argentine, Brésil, Canada, République Dominicaine, États-Unis, Haïti, Honduras, Mexique ;
- **Asie :** Bangladesh, Inde, Japon, Palestine, Philippines, Syrie ;
- **Afrique :** Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Ouganda, Zimbabwe ;
- **Océanie :** Australie, Nouvelle-Zélande.

RESPONSABLES :

- Responsable international : Stephan Posner
- Vice-responsable internationale : Stacy Cates-Carney
- Conseil de surveillance international : Alison Lindsay Cross (Présidente), Viviane Le Polain (Vice-présidente),

Chiffres-clés 2018-2019

36 communautés

1340 personnes avec un handicap accueillies

990 internes

350 externes

133 foyers d'habitation dont

49 foyers de vie (FV)

49 FV/FH

1 FAM *(foyer d'accueil médicalisé)*

1 EHPA-H *(établissement d'hébergement pour personnes âgées handicapées)*

21 foyers d'hébergement (FH)

4 MAS *(maisons d'accueil spécialisées)*

4 LVA *(lieux de vie et d'accueil)*

4 habitats partagés

4 foyers d'habitation par communauté en moyenne

29 personnes accueillies en moyenne par communauté

7,4 personnes accueillies en moyenne par foyer

11 ESAT*

524 travailleurs handicapés

27 CAJ

816 personnes accueillies en Centre d'Accueil de Jour

295 assistants salariés en foyer (ETP)

2,5 assistants par foyer en moyenne

430 volontaires engagés *(Service civique et volontariat associatif)*

*Établissement et Service d'Aide par le Travail

LÉGENDE
Communauté de L'Arche
Communauté de L'Arche comportant un ESAT
Projet de communauté de L'Arche
L'Arche Les Trois Fontaines
BOULOGNE S/ MER
L'Arche Lille Métropole
L'Arche Le Levain
L'Arche L'Espérance
L'Arche à Trosly
L'Arche de Cuise
ESAT de L'Arche Oise
La Ferme de Trosly
L'Arche d'Écorchebeuf
DIEPPE
L'Arche à Beauvais
COMPIÈGNE
L'Arche à Reims
HAUTS-DE-FRANCE/ NORMANDIE
L'Arche à Paris
L'Arche d'Aigrefoin
SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
ILE-DE-FRANCE/ GRAND-EST
L'Arche à Nancy
L'Arche à Strasbourg
L'Arche à Brest
QUIMPER
L'Arche Le Caillou Blanc
L'Arche L'Olivier
RENNES
OUEST
L'Arche La Ruisselée
LE MANS
Projet à Angers
NANTES
L'Arche Le Sénevé
L'Arche en Anjou
L'Arche à Dijon
L'Arche en Pays Comtois
DOLE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ/ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SUD-OUEST
L'Arche en Haute-Savoie
ANNECY
L'Arche à Lyon
CHAMBÉRY
L'Arche Le Sycomore
L'Arche La Merci
L'Arche à Cognac
COGNAC
L'Arche Les Sapins
Projet à Clermont-Ferrand
VALENCE
L'Arche à Grenoble
L'Arche La Vallée
Projet en Martinique
FORT-DE-FRANCE
Projet en Gironde
BORDEAUX
L'Arche en Agenais
AGEN
MÉDITERRANÉE/ OUTRE-MER
L'Arche Le Moulin de l'Auro
L'Arche à Grasse
L'Arche L'Horizon
AVIGNON
Projet à Aix
BAYONNE
L'Arche en Pays Toulousain
TOULOUSE
MONTPELLIER
L'Arche à Marseille
Projets en Pyrénées-Atlantiques
PAU

12 nouveaux responsables

David Georget

Responsable de L'Arche d'Aigrefoin

Depuis oct. 2018

Auparavant : après plusieurs années dans le secteur privé puis associatif, David a rejoint L'Arche La Merci en 2009 comme responsable des assistants.

May Goupil

Responsable de L'Arche à Cuise

Depuis sept. 2018

Auparavant : arrivée à L'Arche il y a 30 ans, May Goupil s'est investie principalement dans l'Oise. Elle a assuré tout récemment l'intérim de la direction de L'Arche à Grasse.

Matthieu Jaquemet

Responsable de la région Hauts-de-France / Normandie

Depuis nov. 2018

Auparavant : après quelques années à L'Arche au Canada et au Royaume-Uni, Matthieu rejoint L'Arche d'Aigrefoin en 2009, comme responsable de l'hébergement puis de communauté.

Tim Kearney

Responsable de La Ferme de Trosly

Depuis sept. 2019

Auparavant : assistant à Trosly au début des années 1980, Tim fonde ensuite L'Arche à Cork, en Irlande. Il était Délégué international pour les pays depuis 2010.

Éric de Larminat

Responsable de L'Arche l'Horizon (Montpellier)

Depuis sept. 2018

Auparavant : à 30 ans, Eric rencontre Jean Vanier et devient ami de L'Arche. Après plusieurs années dans l'ingénierie, il prend la direction de L'Arche d'Écorchebeuf en 2006.

Élisabeth Laurent

Déléguée de L'Arche Oise

Depuis juin 2018

Auparavant : amie de longue date de L'Arche Les Sapins, Élisabeth devient responsable de L'Arche à Reims en 2010. En 2017, elle part un an à Asha Niketan Asansol (L'Arche en Inde).

Dulce Mendoza

Responsable de L'Arche à Grasse

Depuis sept. 2018

Auparavant : Dulce découvre L'Arche à Queretaro au Mexique. En France depuis 2006, elle travaille dans la fonction publique hospitalière avant de rejoindre L'Arche à Grasse.

Emmanuel Petton

Responsable de L'Arche à Cognac

Depuis mars 2018

Auparavant : assistant à L'Arche en Anjou dans les années 1990, Emmanuel y revient ensuite comme responsable de l'hébergement, après un temps dans le secteur médico-social.

Jean-Marc Oswald

Responsable de L'Arche en Anjou

Depuis sept. 2019

Auparavant : diplômé de l'Ircom, Jean-Marc a travaillé pendant six ans à *Aux captifs la libération* avant de devenir coordinateur de programmes pour *Enfants du Mékong*.

Paula Poirel-Winters

Responsable de L'Arche d'Écorchebeuf

Depuis nov. 2018

Auparavant : depuis 26 ans, Paula exerce différentes responsabilités à L'Arche dans l'Oise. Dernièrement, elle y était responsable des assistants de l'ESAT.

Thomas Régnard

Responsable de L'Arche en Haute-Savoie (Annecy)

Depuis janv. 2019

Auparavant : arrivé comme assistant à L'Arche Le Levain en 1988, Thomas y remplit diverses fonctions avant d'être appelé à la direction de L'Arche à Brest en 2003.

Antoine de Terves

Responsable de la région Ouest

Depuis sept. 2019

Auparavant : en 2004, Antoine devient responsable de L'Arche en Anjou, après dix ans dans un grand groupe de communication parisien. Quinze ans plus tard, il y termine son 3e mandat.

Deux naissances pour L'Arche en France !

© L'Arche en Haute-Savoie

Animation « création de liens » pour L'Arche en Haute-Savoie

L'Arche en Haute-Savoie

OUVERTURE D'UNE 36E COMMUNAUTÉ

Le 2 mai 2019, sept personnes avec un handicap mental ont été officiellement accueillies dans le SAJ (Service d'accueil de jour) tout neuf de L'Arche en Haute-Savoie. Quelques semaines plus tard, à l'ouverture du premier foyer, six autres les ont rejointes. C'est donc au total treize personnes avec un handicap qui viennent de grimper dans la barque de L'Arche.

Cette aventure a commencé en 2014, lorsqu'Alice Lijour rencontre Jean Vanier et le fait venir à Annecy pour une conférence. Une rencontre où plus de mille personnes entendront le message du fondateur de L'Arche et qui sera à l'origine de la création de cette nouvelle communauté.

Cinq ans plus tard, et grâce à un formidable réseau d'amis et de bénévoles, l'équipe du projet de L'Arche en Haute-Savoie voit enfin la réalisation de ses efforts. Et ce n'est pas terminé. Dans les trois prochaines années, trois autres foyers viendront s'ajouter au premier, dont deux au sein d'une résidence étudiante construite par le plus gros lycée du département.

Cette communauté dynamique investit déjà la « dimension d'ouverture » de L'Arche. En moins de deux mois, elle a ainsi accueilli les communautés de L'Arche voisines pour un pique-nique régional, des salariés d'entreprise venus les rencontrer pour une « journée insolite », les amis de la paroisse d'à-côté à l'occasion de portes ouvertes improvisées, les amis des uns ou des autres… le tout dans un cadre magnifique, au bord du lac d'Annecy !

Projet de L'Arche en Martinique

LES PETITES TABLES : 1RE ÉTAPE VERS UNE COMMUNAUTÉ

De l'autre côté de l'Atlantique, la « dimension d'ouverture » n'est pas en reste. Un lieu d'accueil de jour pour personnes avec un handicap mental, *Les Petites tables*, a ouvert ses portes en juin 2019 en plein cœur de Fort-de-France.

Cet établissement au financement expérimental* est affilié au projet de L'Arche en Martinique, animé par Véronique Bergot. Il en est le centre d'accueil de jour par anticipation, jusqu'à ce qu'une communauté martiniquaise soit prête à ouvrir. En plus d'un accueil de jour, le lieu a pour ambition de devenir une véritable table d'hôtes et de recevoir des clients pour le déjeuner, d'abord une fois par semaine puis du lundi au vendredi.

À terme, c'est donc quinze personnes avec un handicap qui pourront venir chaque jour participer aux ateliers : cuisine et pâtisserie évidemment, mais aussi jardin, danse, arts créatifs, etc. *Les Petites tables* ont un objectif d'inclusion : d'abord par ces ateliers communautaires qui permettent de s'épanouir, sociabiliser et créer du lien ; ensuite, par l'accueil de clients ; enfin, par la possibilité offerte à certaines personnes en situation de handicap de transformer cette expérience en tremplin pour une insertion professionnelle.

**L'Agence régionale de santé finance à titre expérimental cet établissement pour 40 personnes en « file active » avec 15 places par jour. Cette expérimentation vise à répondre à la forte demande d'accueil pour personnes déficientes intellectuelles en Martinique.*

Les Petites tables, accueil de jour d'une communauté en devenir

© Projet de L'Arche en Martinique

Les événements de l'année 2018-2019

1er juin 2018

L'ARCHE LILLE MÉTROPOLE FAIT PEAU NEUVE

L'Arche Lille métropole inaugure en grande pompe ses foyers tout juste réhabilités en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées. « *L'Arche, c'est exactement la feuille de route que le président et le Premier ministre m'ont confiée* », déclare-t-elle.

10 sept. 2018

LES 90 ANS DE JEAN VANIER

C'est entouré de ses amis de L'Arche et d'ailleurs que Jean Vanier fête chez lui à Trosly le dernier anniversaire d'une vie hors du commun. Et à l'occasion de ses 90 ans, le fondateur de L'Arche délivre, dans une vidéo inspirante, ses dix conseils pour devenir plus humain.

22 sept. 2018

ILS COURENT POUR L'ARCHE

Deux coureurs en joëlette pour le projet de L'Arche à Clermont-Ferrand.

Vingt-cinq coureurs s'engagent pour le *Trail du Sancy* (course annuelle dans le massif du Sancy, Puy-de-Dôme) au profit du projet de L'Arche à Clermont-Ferrand. Parmi eux, on compte même une joëlette (fauteuil de randonnée sur une roue). Ils courent 12, 19, 33 ou 60 km, avec un dénivelé de 4100 mètres. À la clé, un trophée gagné : le prix de l'association la plus présente sur la course. Et surtout, plus de 13 000 euros collectés.

4 oct. 2018

VISITE SURPRISE DE BRIGITTE MACRON

Brigitte Macron et Jean Vanier en visite à la boutique de l'ESAT de L'Arche dans l'Oise.

Surprise ! Brigitte Macron s'invite à L'Arche à Trosly (Oise). L'épouse du chef de l'État vient rencontrer Jean Vanier, qui ne manque pas l'occasion de lui présenter la boutique de l'artisanat de l'ESAT de L'Arche dans l'Oise ainsi que les personnes qui y travaillent. Dans un portrait d'elle, *L'Express* du 14/11/2018 indiquait : « *elle a été particulièrement marquée par les jeunes adultes qui choisissent de vivre dans ces communautés pour aider les personnes lourdement handicapées.* »

15 nov. 2018

L'ARCHE LES SAPINS MET LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

L'Arche les Sapins accueille une trentaine de mécènes pour un dîner de gala inédit, avec pour objectif d'associer des entreprises de la région au projet de création de l'atelier restauration. Les invités sont choyés : service impeccable par les personnes de la communauté, mets de choix, animation et petits cadeaux faits maison. Merci à nos mécènes : plus de 40 000 euros ont ainsi été attribués au financement de la cuisine et des trois salles à manger.

Soirée des mécènes à L'Arche Les Sapins.

16 nov. 2018

UN NOUVEAU FOYER À L'ARCHE À GRENOBLE

L'Arche à Grenoble inaugure son quatrième foyer d'hébergement. Elle propose ainsi dix nouvelles places, accueillant au total 45 personnes ayant un handicap mental (dont 32 internes).

23 nov. 2018

PROMULGATION DE L'ARTICLE 129 DE LA LOI ELAN SUR L'HABITAT INCLUSIF

Cet article et ses textes d'application apportent un cadre légal et permettront un financement complémentaire aux communautés de L'Arche fondées sur des dispositifs de logements accompagnés (tels qu'à L'Arche à Nancy et L'Arche à Strasbourg), et non sur des autorisations médico-sociales. C'est la concrétisation légale d'expérimentations engagées à L'Arche depuis une dizaine d'années, et qui se poursuivent avec une dizaine de projets de création de communautés en France métropolitaine et outre-mer. Sur ce modèle, se multiplient aussi des projets d'extension, permettant à des communautés de diversifier leur offre pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies.

25 nov. 2018

EXTENSION DU RESTAURANT DE L'ARCHE EN PAYS TOULOUSAIN

L'Étoile du Verger, le restaurant de L'Arche en Pays toulousain, s'agrandit. Depuis l'ouverture de la communauté en mars 2012, entre 60 et 80 couverts sont servis du lundi au vendredi aux membres de la communauté et aux clients – habitués ou participants aux séminaires d'entreprise organisés à L'Arche. L'extension en véranda permet à ces derniers de pouvoir déjeuner plus au calme.

27 nov. 2018

RENCONTRE INSOLITE POUR CATALINA

Beaux moments pour les collaborateurs de l'entreprise de marketing Catalina et les travailleurs de L'Arche d'Aigrefoin : au cours d'une journée de « rencontre insolite », les salariés de Catalina ont pu participer aux ateliers de maraîchage et d'artisanat à l'ESAT de L'Arche d'Aigrefoin. Ils ont ainsi pu découvrir le quotidien du travail à L'Arche et tisser de beaux liens.

29 nov. 2018

HENNESSY À L'ARCHE À COGNAC

Dix-neuf collaborateurs de la célèbre maison de négoce de cognac Hennessy sont venus découvrir le métier des travailleurs de L'Arche à Cognac. L'espace d'une journée, les personnes avec un handicap de L'Arche sont devenus tuteurs des salariés qui les accompagnaient. Encore une belle rencontre.

3 déc. 2018

#AsIAm

L'Arche Internationale clôture la web-série #AsIAm (#JeSuisCommeJeSuis) par un bel épisode en trois parties tourné à L'Arche au Honduras. Cette aventure en douze épisodes a présenté durant trois ans, douze personnes avec un handicap de douze communautés de L'Arche dans le monde. Drôle, touchante, percutante, la dernière vidéo sur Santos et Pipe révèle comment la rencontre avec les personnes ayant un handicap nous transforme.

Santos et Pipe, accueillis à L'Arche au Honduras.

3 déc. 2018

UNE EXPO POUR LE PROJET DE L'ARCHE À AIX

Sophie Revault-Golvin, artiste plasticienne du Vaucluse, expose 180 pièces dans une exposition intitulée *Le Don du Nil* au profit de l'ouverture d'une communauté de L'Arche à Aix-en-Provence. En complément de l'exposition, Stephan Posner, responsable de L'Arche Internationale et Antoine Paoli, directeur du centre spirituel international de L'Arche, donnent chacun une conférence sur L'Arche.

9 janv. 2019

JEAN VANIER AU CINÉMA

Jean Vanier, le Sacrement de la Tendresse, documentaire de Frédérique Bedos, sort dans les salles de cinéma, après plusieurs avant-premières à succès. Le film réalisé par la fondatrice de l'ONG *Le Projet Imagine* présente au grand public la vie et le message du fondateur de L'Arche.

Jean Vanier dans *Le Sacrement de la Tendresse.*

5 mars 2019

DIFFUSION DE *RELIGIEUSES ABUSÉES, L'AUTRE SCANDALE DE L'ÉGLISE*

Arte diffuse un documentaire intitulé *Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église*. Parmi les témoignages, deux concernent des femmes agressées par le père Thomas Philippe, inspirateur de Jean Vanier dans la fondation de L'Arche à Trosly en 1964. Les faits avaient été révélés par L'Arche en 2015, après les conclusions d'une enquête canonique (voir p. 22).

10 mars 2019

UN SOUTIEN DE TAILLE AU PROJET ARCH'ENSEMBLE DE DIJON

La 58e vente des vins des Hospices de Nuits-Saint-Georges offre le produit de la vente du *Nuits-Saint-Georges 1er cru Les Saints Georges Cuvée des Sires de Vergy* à L'Arche à Dijon pour son projet immobilier Arch'Ensemble. Grâce à ce soutien, et en particulier au célèbre nageur Camille Lacourt, plus de 40 000 euros ont été récoltés.

Le 25 février 2019

L'ARCHE À PARIS ORGANISE SON GRAND DÉBAT

À l'aide de photos et de pictogrammes, les participants ont débattu et abouti à plusieurs propositions.

Dans le cadre du Grand débat national, L'Arche à Paris s'est associée au cercle Vulnérabilités & Société* pour organiser un débat dans ses locaux et donner la parole à des personnes en situation de déficience intellectuelle sur les sujets de l'écologie et de la citoyenneté.

La centaine de personnes réunies se sont réparties en petits groupes pour donner, grâce aux pictogrammes, images, photos et autres outils de formulation, leurs propositions sur ces sujets. Parmi les idées, il a été suggéré de fabriquer des avions électriques, d'installer un système de consigne pour les bouteilles, de faire plus de réunions de quartier, de pouvoir voter contre lors des élections, et pas seulement voter pour… Ces propositions ont ensuite été déposées sur le site web du Grand Débat.

Pleine d'énergie et d'échanges, la soirée a été très appréciée par les personnes handicapées : « *on a tous été acteurs* », « *c'était important qu'on soit là tous ensemble* », « *on s'est donné de l'amour, les gens devraient prendre exemple sur nous* » a-t-on pu entendre. Ce débat fut un important moment d'expression de la citoyenneté de personnes rarement écoutées.

**Le Cercle Vulnérabilités et Société est un think & do tank qui étudie concrètement la manière dont les vulnérabilités du champ social et de la santé peuvent devenir un véritable levier de développement économique et social.*

« On est handicapés, mais on a droit à la parole comme tout le monde ! »

Samuel Bénard, accueilli à L'Arche à Paris.

21 mars 2019

FESTI+ : POSITIVER NOS DIFFÉRENCES

À l'occasion de la Journée mondiale de la trisomie 21, L'Arche Le Caillou Blanc participe au lancement du Festi+. Ce festival, dont l'objectif est de « positiver nos différences », investit Quimper pendant trois jours. Au programme : concerts, projection-débat, ateliers, fanfare ou encore soupe-cookies, sans oublier les guest-stars Thomas VDB et Oldelaf ! « *Ce qu'on veut, c'est faire la fête, être ensemble et se rencontrer autour de la musique, qu'on ait un handicap ou non* », dit Charlotte Vandenberghe, responsable au Caillou Blanc.

2 mai 2019

OUVERTURE DE L'ARCHE EN HAUTE-SAVOIE

Les tout nouveaux membres de L'Arche en Haute-Savoie.

L'accueil de jour de L'Arche en Haute-Savoie ouvre officiellement ses portes à sept personnes en situation de handicap mental. L'Arche en France compte désormais 36 communautés (voir p. 15).

7 mai 2019

JEAN VANIER 1928-2019

Affaibli par un cancer, Jean Vanier décède le 7 mai à la maison médicale Jeanne Garnier, entouré de quelques proches. Il est inhumé le 16 mai à Trosly-Breuil, où il résidait depuis qu'il y avait fondé le premier foyer de L'Arche en 1964 (voir pages suivantes).

15 juin 2019

NUIT DU HANDICAP #2

La 2e édition de la Nuit du Handicap réunit le temps d'une soirée de fête, des milliers de personnes avec ou sans handicap dans vingt-quatre villes de France. Pour tout simplement, « *aller à la rencontre des autres, sans autre but que de nous reconnaître* », explique Philippe Aubert, porte-parole de la Nuit du Handicap. L'Arche en France est partenaire de l'événement.

22 juin 2019

UN FESTIVAL PAS PAREIL POUR L'ARCHE EN AGENAIS

À Astaffort, gros succès pour le festival organisé par L'Arche en Agenais. Plus de 1500 personnes profitent des concerts, pièce de théâtre, parades d'échassiers et autres animations gratuites. En plus de mettre en valeur les talents des personnes avec un handicap, c'est l'occasion pour tous de se réunir et de faire la fête ensemble. Pari réussi !

Joyeux anniversaires !

À L'Arche, on apporte toujours le plus grand soin aux anniversaires. On invite, on décore, on prépare, on mange, on fête, on rit, on honore chacun tout particulièrement. Cette année, plusieurs communautés ont bouclé dans la joie une nouvelle décennie :

- **L'Arche L'Horizon a eu 20 ans** le 16 novembre 2018 : un anniversaire préparé depuis plusieurs années avec des voyages à Avignon, Théoule-sur-Mer, Assise, Rome et enfin Sète en mai 2019.
- **45 ans pour L'Arche à Paris** : l'une des plus anciennes communautés de L'Arche en France fête sa longévité avec une semaine en Andalousie début juin 2019. Une centaine de personnes, avec et sans handicap, ont passé un séjour inoubliable qui a encore renforcé les liens. *¡Olé!*
- **Pour ses 30 ans, L'Arche L'Olivier** organise trois jours de festivités à domicile, les 14, 15 et 16 juin 2019. Conférence, concert et fête des amis, un beau programme et une belle fête !
- **L'Arche en Agenais, pour ses 20 ans**, réunit tous ses amis pour une grande fête le 23 juin 2019, dans la continuité du festival Pas Pareil organisé la veille.

L'Arche L'Horizon fête ses 30 ans !

© L'Arche L'Horizon

Jean Vanier : «Je suis juste le premier arrivé.»

Le 7 mai 2019, Jean Vanier s'éteignait à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Depuis plusieurs années, L'Arche se préparait au départ de son fondateur, qui s'était retiré très tôt de la direction pour qu'elle puisse se déployer sans lui. Pourtant, trois mois après son décès, sa voix et son rire résonnent toujours dans le cœur des membres des communautés. Quel héritage cet homme libre laisse-t-il à L'Arche et quel cap la petite embarcation va-t-elle désormais prendre ?

Entretien avec Pierre Jacquand, responsable national de L'Arche en France

— Connaissiez-vous bien Jean Vanier ?
Je l'ai rencontré il y a une vingtaine d'années à L'Arche L'Espérance de Pierrefonds où je passais un mois comme volontaire. Il était invité à l'anniversaire de Gérard, une personne accueillie du foyer. J'ai passé toute une soirée à rigoler aux souvenirs des bons coups que Gérard avait faits à Jean. Il y avait une relation simple et vraie entre eux deux. Ils étaient amis ! La façon d'être de Jean avec Gérard m'a beaucoup inspiré dans mes propres relations avec les personnes que j'ai rencontrées par la suite.

Nous avons cheminé ensemble quelque temps. Il semblait habité d'une profondeur inatteignable. Il dégageait une forte impression de sagesse et de tranquilité intérieure.

— Qu'est-ce que vous a le plus frappé chez lui ?
Il pouvait être un peu espiègle. Il aimait se moquer gentiment de ceux qu'il appréciait, c'était une marque d'affection. Il avait aussi un esprit curieux, toujours intéressé par ce que l'autre vivait. Son silence écoutait et permettait de se confier à lui.

— Jean Vanier a quitté ses fonctions de direction dès 1981. Était-il encore présent auprès de L'Arche ?
Il avait bien compris ce que dit René Char, « *pour qu'un héritage soit réellement grand, il faut que la main du défunt ne se voie pas* ». Et c'était tout à son honneur d'avoir arrêté de jouer un rôle exécutif il y a quarante ans. Bien sûr, il restait présent, il demandait des nouvelles et nous donnait son avis si on le lui demandait. Jusqu'à la fin, il a inspiré ceux qui voulaient monter de nouvelles communautés. En 2018, il a encore pu se déplacer dans quelques communautés en France. Évidemment, c'est avant tout à Trosly qu'il était très présent puisqu'il y a vécu jusqu'à la fin de sa vie. Les membres de la communauté étaient véritablement sa famille.

— Qu'est-ce que les communautés de L'Arche portent aujourd'hui du message de Jean ?
Un regard sur la personne fragile et un désir de mettre au centre de la vie partagée les relations avec les personnes vulnérables. C'est une perspective à contre-courant du monde dans lequel nous nous trouvons, qui cherche toujours à se développer à partir de ce qui est fort, performant, efficace. Nous essayons de contribuer à construire un monde meilleur, tout simplement.

— Pensez-vous que L'Arche pourra rester ce qu'elle est sans Jean ?
L'Arche n'a jamais eu vocation à rester la même. Un jour, alors que je suivais une formation comme jeune assistant, je l'ai interpellé sur le fonctionnement de L'Arche qui faisait preuve de trop d'inertie à mon goût. Il m'a répondu : « *L'Arche aujourd'hui est différente de celle d'il y a trente ans et j'espère bien qu'elle sera encore différente dans trente ans.* » Jean était quelqu'un qui aimait le mouvement !

L'Arche reste avant tout fidèle aux personnes les plus fragiles, les plus vulnérables, les sans-voix de notre monde. Nous n'avons ni modèle à défendre, ni sécurité à rechercher. Nous avons juste à vivre d'un certain esprit, qui nous conduira où il veut, comme il veut.

© Élodie Perriot

« Les personnes souffrant d'une déficience intellectuelle nous montrent le chemin de l'unité qui est accueil, réconciliation et pardon »

Jean Vanier, *La spiritualité de L'Arche*, 1995

— Jean Vanier avait placé la spiritualité au cœur du projet de L'Arche…

Jean a fondé L'Arche pour répondre à l'appel du Christ. L'Arche était pour lui un chemin privilégié pour vivre l'Évangile et suivre Jésus. Pour lui, cela voulait dire initier des communautés, où chacun, d'où qu'il venait, était invité à approfondir sa foi et son intériorité. La spiritualité de Jean s'appuyait aussi sur l'expérience vécue. Et de fait, les personnes accueillies et les assistants sont très rapidement venus d'horizons religieux ou culturels très divers. L'autre réalité constatée, c'est que les personnes avec un handicap ont très souvent soif d'accéder à une forme de transcendance, soif de Dieu. Avoir une vie spirituelle est source d'unification et de libération pour elles.

C'est cette intuition qui continue de se vivre dans les communautés de L'Arche aujourd'hui, sous des formes multiples et renouvelées. Jean avait d'ailleurs trouvé dans le geste du lavement des pieds, dont il avait lancé la pratique dans les communautés, un geste simple d'humilité et de communion qui pouvait être compris par tous.

— Qui sont les héritiers de Jean Vanier aujourd'hui ?

Il disait souvent « *je ne suis pas le fondateur, je suis juste le premier arrivé* ». À nous aujourd'hui d'être des fondateurs et de continuer à inventer L'Arche au jour le jour. Jean nous a montré le chemin et nous a appris « l'espéranto » de l'Évangile, à travers cette parole folle et débridée d'Isaïe 58 (voir encadré). Et pour moi, tous ceux qui cherchent à la mettre en pratique sont ses héritiers.

— L'Arche hérite aussi d'une part sombre, celle des abus sexuels du père Thomas Philippe…

Effectivement. Mais nous sommes résolument aux côtés des victimes. Il nous faudra sans doute des années pour comprendre cette partie de notre histoire et l'intégrer dans notre narration. Le travail de révision de notre Charte, que nous lançons en juin au niveau international, nous y aidera sans doute. Nous ne céderons pas à la tentation de mettre cette réalité sous le tapis, au contraire (voir p. 22).

— Comment voyez-vous l'avenir de L'Arche ? Quels sont les enjeux aujourd'hui ?

Le message de Jean Vanier, même si le messager est parti, est toujours d'actualité. Nous sommes responsables, nous à L'Arche et avec d'autres, de continuer à le promouvoir là où les personnes les plus fragiles sont atteintes dans leur dignité.

L'avenir de L'Arche sera radieux si tous ensemble nous réussissons à demeurer à l'écoute des personnes pour lesquelles L'Arche a été fondé. Plus que jamais, ce sont elles qui doivent nous guider aujourd'hui. Leur parole est un peu comme le vent dans les voiles du bateau de L'Arche.

Isaïe 58

Extrait lu durant la messe de funérailles de Jean Vanier, à la demande de Jean lui-même.

Le jeûne qui me plaît n'est-ce pas ceci :
Faire tomber les chaînes injustes,
Délier les attaches du joug
Rendre la liberté aux opprimés,
Briser tous les jougs ?
N'est-ce pas partager ton pain avec celui qui a faim
Accueillir chez toi les pauvres sans abri
Couvrir celui que tu verras sans vêtement
Ne pas te dérober à ton semblable ? »

Faire face aux abus du père Thomas Philippe

En 2014, L'Arche découvre que le père Thomas Philippe, directeur spirituel de Jean Vanier et prêtre accompagnateur des communautés de Trosly jusqu'en 1991, a abusé sexuellement de femmes qu'il était censé guider dans la foi. Le début d'un long chemin de vérité pour L'Arche, ses membres et ses amis.

Alors que L'Arche est en train de célébrer magnifiquement ses cinquante ans d'existence, la direction internationale reçoit en juin 2014 les déclarations de deux femmes dénonçant des abus sexuels du père Thomas Philippe à leur encontre dans le cadre de son accompagnement spirituel dans les années 1970-1980. Une enquête canonique est lancée à la demande de L'Arche : elle permet de recueillir les témoignages de quatorze personnes, dont une dizaine de femmes victimes, la plupart ayant été salariées de L'Arche. L'Arche rend publiques en 2015 les conclusions de l'enquête qui confirme que « le père Thomas Philippe a eu des agissements sexuels sur des femmes majeures [non handicapées], par lesquels il disait rechercher et communiquer une expérience mystique (…). »

L'Arche est sous le choc. La mémoire du père Thomas, une des figures fondatrices de L'Arche à Trosly (voir encadré), est encore honorée dans les esprits des plus anciens, même si les jeunes générations n'ont pas forcément entendu parler de lui. L'Arche découvre qu'elle n'est pas protégée des abus. S'est-elle un peu trop idéalisée, toute portée par la joie vécue quotidiennement dans les communautés depuis 1964 ? Et comment agir concrètement face à une telle découverte ?

Le père Thomas étant décédé en 1993, aucune poursuite civile ou pénale ne peut être engagée. Dans leur lettre de mars 2015 aux membres de L'Arche, les responsables internationaux disent leur reconnaissance et leur compassion envers ces femmes « qui expriment leur souffrance avec courage », et donnent le cap pour les années à venir : rechercher la vérité et la communiquer, non seulement pour rendre justice aux victimes mais aussi pour en tirer des enseignements sur les conditions d'accueil et d'accompagnement dans les communautés.

Plusieurs actions sont alors lancées : écoute et soutien réguliers des femmes abusées qui se font connaître ; à la demande de certaines victimes, célébration en 2017 d'une messe dans la chapelle de Trosly par trois évêques, qui demandent pardon au nom de l'Église ; travail de relecture et de compréhension de cette révélation par la communauté de Trosly, avec l'aide d'un psychologue ; réalisation d'une étude pour comprendre les rôles respectifs du père Thomas et de Jean Vanier dans la fondation de L'Arche.

LA FORCE D'UN DOCUMENTAIRE. Lorsqu'en mars 2019 est diffusé un documentaire révélant les abus sexuels perpétrés par des prêtres sur des religieuses dans le monde, dans lequel deux des victimes du père Thomas, Michèle-France et Cécilia, parlent à visage découvert, L'Arche réaffirme son engagement à la vérité. Afin d'éclairer des zones d'ombre restées en suspens, un organisme externe est mandaté en juin 2019 pour procéder à une enquête approfondie et indépendante sur l'environnement qui entourait le père Thomas, y compris Jean Vanier.

Ses premiers résultats devraient être connus pour l'automne 2019 et permettront de parfaire les politiques et pratiques actuelles de protection des personnes dans les communautés. Depuis 2018, L'Arche travaille en effet à la mise en place d'un code de conduite international, que chaque pays aura à charge d'adapter localement (voir p. 23).

Alors que le décès de Jean Vanier vient d'advenir, L'Arche a conscience de vivre une étape charnière de son histoire : « *ce travail est aussi une contribution à ce temps de passage que nous vivons* », expliquent les responsables internationaux Stephan Posner et Stacy Cates-Carney.

Le père Thomas, Jean Vanier et l'Arche

NÉ EN 1905, ordonné en 1929 chez les Dominicains, le père Thomas crée en 1946 L'Eau Vive, un lieu d'enseignement et de prière pour les jeunes hommes en recherche de vocation. Jean Vanier, qui souhaite devenir prêtre, arrive au centre en 1950. Le père Thomas devient son directeur spirituel. Dans une lettre de 1994, Jean Vanier dira : « *La rencontre avec le père Thomas a marqué ma vie.* »

En 1952, le père Thomas est convoqué soudainement à Rome. Il ne reviendra pas et Jean Vanier le remplace à la direction de L'Eau Vive. En 1956, le père Thomas est lourdement sanctionné (interdiction d'exercer tout ministère et de délivrer tout sacrement) sans que la raison en soit révélée. L'Eau Vive ferme. Le prêtre est mis à l'écart pendant huit ans, période durant laquelle Jean Vanier travaille sur sa thèse de philosophie. Entre-temps, Jean a renoncé à la prêtrise. En 1963, les sanctions sont levées et le père Thomas rejoint à Trosly le Dr Préaut, éminent psychiatre de l'Oise qui l'invite à faire office d'aumônier pour Le Val Fleury, un centre pour handicapés mentaux qu'il dirige. Jean lui rend visite et sent que son appel est là. Il décide de s'installer en août 1964 à Trosly dans une petite maison, avec deux hommes en situation de handicap, Raphaël et Philippe. La première communauté de L'Arche est née.

Le projet se développe rapidement sous la direction de Jean, tandis que le père Thomas se consacre à son ministère de prêtre à ses côtés. En 1971, ce dernier fonde La Ferme avec l'aide de L'Arche. Il dirige ce centre d'accueil et de prière, dans lequel il vit. Il y fait construire une chapelle où il officie pour la communauté. C'est dans ce cadre qu'il abusera de femmes qu'il accompagnait spirituellement. Malade, il quitte la Ferme en 1991, deux ans avant sa mort.

Une commission pour la protection et la sécurité des personnes

Dans le prolongement du Code de conduite en préparation au niveau international, L'Arche en France a constitué une commission chargée de traiter les signalements en matière de maltraitances ou d'agressions et de renforcer la prévention des risques dans ses communautés. « *Notre objectif est de favoriser le développement d'une culture collective de la bientraitance et de la protection des individus contre tout type de violence* », explique Thierry Langlet, responsable des Ressources humaines de L'Arche en France et pilote de la commission.

Les communautés appliquent déjà les règles auxquelles sont tenus les établissements médico-sociaux par une circulaire de 2014, qui doivent informer systématiquement leur autorité administrative compétente (agence régionale de santé, département) des situations de maltraitance ainsi que des dysfonctionnements qui se sont produits en leur sein sur les personnes ayant un handicap mental.

Mais qu'en est-il des autres membres que sont les salariés, les volontaires ou même les bénévoles actifs ? Ils peuvent eux-aussi être potentiellement victimes ou auteurs de violences, qu'elles soient physiques, sexuelles, psychiques ou morales. « *D'une manière générale, nos communautés possèdent une pratique bien ancrée de l'écoute, du partage et de l'attention aux fragilités qui favorise la protection de chacun. Mais les agressions sexuelles du père Thomas sur des salariées de L'Arche, bien qu'anciennes, nous ont montré que nous n'étions pas à l'abri.* » rajoute Thierry.

La commission s'est donnée quatre missions principales : faire un état des lieux de ce qui est actuellement en place dans les communautés ; unifier les règles de conduite et les procédures de prévention ; élaborer un dispositif d'écoute, de recueil et de traitement des signalements au niveau national ; renforcer la formation des communautés, y compris les personnes en situation de handicap.

La sensibilisation des communautés est essentielle aux yeux de la commission : « *On peut édicter toutes les règles et prendre toutes les précautions, si on ne les accompagne pas de formations et de temps d'échanges destinés à ce que chacun intériorise ces sujets, le risque demeure* », rajoute Thierry.

Révéler des actes qui auraient été tenus secrets, travailler sur une culture collective où chacun puisse facilement parler des sujets qui fâchent, libérer la parole à tous les niveaux et pas seulement entre pairs, développer une pratique de la vigilance bienveillante… telles sont les premières pistes d'amélioration apportées par la commission qui s'appuie également sur les conseils de spécialistes externes à L'Arche.

COMMENT EFFECTUER UN SIGNALEMENT ?
Les personnes concernées ou témoins d'un acte de violence ou d'un comportement compromettant récent ou ancien au sein de L'Arche, peuvent signaler les faits à l'adresse mail : **je-signale@arche-france.org**

L'Arche et le volontariat, une histoire qui dure

Une grande diversité de statuts coexistent à L'Arche (salariés, bénévoles, retraités, etc.), mais le plus spécifique est certainement la présence de volontaires, et ce dès l'origine de L'Arche. Le volontariat répond à un principe inchangé dont les modalités ont évolué à travers le temps.

Marie, volontaire, et Rebecca à L'Arche Lille Métropole.

Le volontariat est consubstantiel à L'Arche et contenu dès le départ dans la démarche de Jean Vanier, dans son désir de tisser des relations d'amitié gratuites avec les personnes en situation de handicap mental. Trois périodes distinctes au regard de l'environnement, des dispositifs et des profils, marquent l'évolution du volontariat à L'Arche.

LES PREMIÈRES ANNÉES

La période de fondation de L'Arche (1964-1980) s'inscrit dans la contestation sociale de la jeunesse et dans la mouvance des communautés chrétiennes qui naissent à la suite de Vatican II. Ceux qui viennent à L'Arche (français et canadiens) aspirent à changer le monde. Le terme « assistant » recouvre alors des réalités diverses : certains sont bénévoles, d'autres salariés. À l'époque, le secteur médico-social en ce qui concerne le handicap est quasiment inexistant et très demandeur d'initiatives nouvelles.

LE TEMPS DE LA CONSOLIDATION

La période de 1981-2003 est le temps de la mise en œuvre des lois de 1975 qui créent une obligation nationale vis-à-vis des personnes ayant un handicap. L'Arche continue de se développer et l'administration s'organise. La législation française de l'époque ne reconnaît ni volontariat ni gratuité. L'Arche se bat pour défendre ce modèle qui permet d'accueillir le besoin d'engagement des jeunes et de conserver la fraîcheur et la spontanéité des premières années de fondation. Le ministère

QU'EN PENSES-TU REBECCA ?

Rebbeca Nutten, *personne ayant un handicap accueillie à L'Arche Lille Métropole*

« Marie a été ma référente durant son année de volontariat. Elle a été amenée à faire les courses avec moi, à m'aider dans mon projet personnel, et à devenir plus autonome dans l'apprentissage de la cuisine, c'est-à-dire qu'une fois par semaine Marie m'a aidé à faire un crumble aux pommes ; et maintenant je sais le faire toute seule pour mon foyer. Elle m'a permis également de savoir ranger et nettoyer ma chambre en me faisant voir plusieurs fois comment il fallait balayer et laver le sol avec des balais adaptés à ma taille. Nous nous sommes rapprochées car grâce à Marie, j'ai pu vaincre ma timidité en allant plus vers les autres. Marie m'a rassurée par sa présence, son humour, son sourire et sa joie de vivre. J'ai pu rencontrer Hélène, assistante à L'Arche Les Trois Fontaines, qui est devenue mon amie et que j'invite tous les ans à mon anniversaire. Elle est très gentille car elle vient à chaque fois. »

du Travail finit par fixer les contours : deux ans maximum et pécule soumis à cotisations sociales, donc protection sociale. On les appelle les « bénévoles ». Les jeunes qui arrivent alors à L'Arche sont toujours nombreux et de toutes nationalités. Ils viennent pour vivre une expérience forte.

LA FORMALISATION DU VOLONTARIAT

La période de reconnaissance du volontariat (depuis 2000) est marquée par sa formalisation. En témoignent ses trois statuts successifs : le VCSS (Volontariat de cohésion sociale et de solidarité) en 2000, le VA (Volontariat associatif) en 2006, puis le Service Civique (SC) en 2010. L'Arche participe activement à cette évolution. C'est dans ce contexte et sous l'impulsion forte de L'Arche qu'est promulguée la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, qui lui donne un véritable statut. Les modalités de la loi et le contexte de crise ont un impact sur les profils des jeunes qui viennent désormais : la durée de l'engagement, qui varie entre de six à douze mois, et la formation professionnalisante qui y est associée font de cette expérience à L'Arche une étape dans un parcours d'insertion professionnelle.

Hier comme aujourd'hui, les témoignages des volontaires attestent combien ce temps à L'Arche est fondateur dans leur parcours. Le volontariat révèle à quel point les personnes ayant un handicap mental remplissent un véritable rôle de formateurs au vivre ensemble et à la vie collective auprès des jeunes. ●

UN AGRÉMENT RENOUVELÉ POUR LE SERVICE CIVIQUE

EN AVRIL 2018, l'Agence du Service Civique a renouvelé pour trois ans l'agrément de L'Arche en France pour accueillir des jeunes volontaires dans ses communautés, en rappelant ses trois grandes priorités : la qualité des missions de volontariat, la reconnaissance du Service Civique par l'ensemble de la société et la promotion des « démarches d'amélioration de la performance et d'évaluation de l'impact du Service Civique ». Des priorités dans lesquelles L'Arche s'inscrit naturellement. En 2019, L'Arche en France pourra ainsi accueillir 354 jeunes entre 18 et 25 ans en service civique.

LE VOLONTARIAT, MAIS POURQUOI ?

→ Au niveau national, pour les jeunes, le service civique est avant tout :

1. Un moyen d'acquérir une expérience professionnelle
2. Un temps de découvertes et de rencontres
3. L'occasion de faire un point sur sa vie
4. Un moyen de se sentir utile

Source : Rapport d'activité 2017 de l'ASC

→ Les jeunes qui sont venus à L'Arche souhaitaient d'abord :

1. Être utile aux autres
2. Acquérir des compétences
3. Rencontrer les personnes handicapées
4. Vivre une expérience communautaire

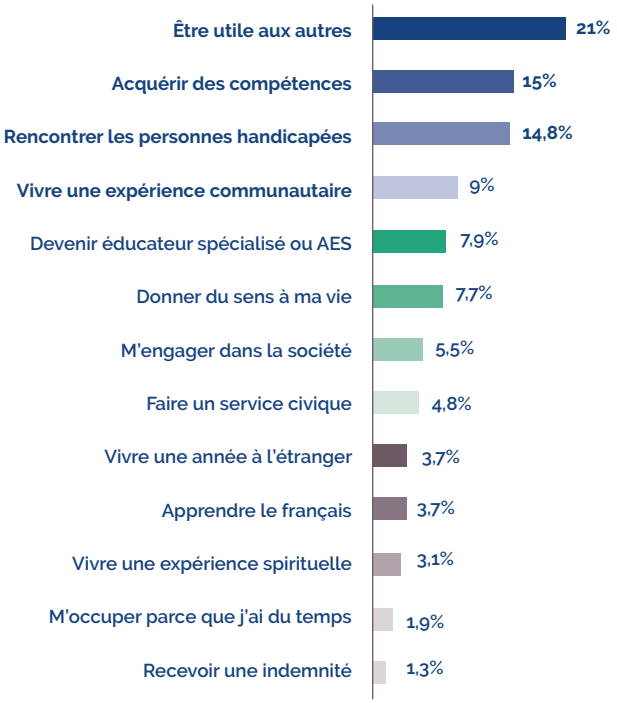

Source : Enquête annuelle de fin de mission des jeunes volontaires – 2018 / Arche en France

Formés à bonne école !

De l'accueil des nouveaux au départ à la retraite, le centre de formation de L'Arche en France développe depuis les débuts une offre sur mesure, adaptée aux nouveaux enjeux.

Des stagiaires de la formation *Salariés 1re année* 2018.

Au cours des années, les équipes de formation de L'Arche ont su faire évoluer leurs propositions en fonction des besoins. Après avoir formalisé ses formations pour le métier d'aide médico-psychologique (AMP), à partir de 1981, puis pour les volontaires (formations régionalisées en 1990 et nationalisées à partir de 2006), et ses salariés, L'Arche a décidé de proposer en 2012 des formations aux personnes ayant un handicap, ainsi que des parcours d'intégration pour les nouveaux salariés au niveau national (2016). Et depuis l'année 2019, une préparation au départ à la retraite des membres de L'Arche est inscrite au catalogue. Le contenu des formations évolue aussi : nombre d'entre elles sont désormais animées en partie par des personnes en situation de handicap.

Étapes d'intégration, d'approfondissement, de spécialisation… focus sur quelques formations parmi les quarante-deux proposées par le centre de formation de L'Arche en France.

POSER LES BASES

En 2018-2019, la formation d'intégration des nouveaux salariés consacrée aux fondamentaux de L'Arche a rassemblé quatre-vingt personnes. Les formations destinées aux volontaires ont été revues dans l'objectif de trouver des propositions nouvelles et de mieux articuler les différentes programmes. Le parcours *Relire mon expérience et penser mon avenir* accompagne cette année cinquante personnes d'au moins un an d'expérience à L'Arche, pour un temps de prise de recul visant à mieux se connaître et à construire son projet. La formation *Vivre la relation non-violente* à destination des 2e année fait, quant à elle, toujours le plein.

INCLURE LES PERSONNES AVEC UN HANDICAP

Des « parcours inclusion » ont été initiés ou continués dans trois régions de L'Arche en France. Il est destiné à des binômes de personnes avec et sans handicap. Ce parcours de trois fois deux jours aborde trois thèmes : l'aide mutuelle, l'intelligence émotionnelle, et la communication dans le respect de soi-même et de l'autre. La formation à la *Prise de parole à plusieurs,* rassemblant des personnes accueillies et leur(s) assistant(s), a réuni cette année trente-six participants, soit dix-huit binômes.

UN AGRÉMENT RENOUVELÉ POUR L'AES

L'ARCHE EN FRANCE a obtenu l'agrément lui permettant de continuer d'assurer la formation au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) le 31 décembre 2018. Cet agrément a été délivré par la Région Île-de-France pour une durée de 5 ans (renouvelables). La région reconnaît ainsi la capacité de L'Arche à délivrer une formation de qualité, et assure que les conditions de fonctionnement pédagogique et les moyens mis en œuvre sont appropriés.

« Mercredi, j'ai donné une formation sur "C'est quoi un responsable de foyer ?" J'ai fait ça avec des images et des pictogrammes. J'ai bien aimé donner la formation. »

Jennifer Bartoli,
personne ayant un handicap de L'Arche à Trosly

METTRE LA BARRE HAUT

En 2018, la deuxième édition de la formation des référents qualité a fait carton plein tant la conscience des enjeux est forte. Ces jours de formation sont étayés par un travail en région. Quinze responsables de foyer ont participé à la formation *Exercer l'autorité,* destinée notamment à mieux comprendre le sens du « leadership de service » de L'Arche. « *Trois jours qui sont passés trop vite.* » dit un des participants de l'année. La formation des nouveaux responsables de foyer et la préparation au diplôme AES (accompagnant éducatif et social) sont toutes deux confirmées dans leur contenu et format (voir encadré). Enfin, la formation *Ensemble dans la mission*, qui s'adresse aux assistants ayant une ancienneté de plus de dix ans à L'Arche dans le monde, permet de prendre conscience de la dimension internationale de L'Arche et de contribuer à la porter localement.

PRENDRE SOIN

Pour la deuxième année consécutive, L'Arche dispense une formation pour prendre soin des personnes handicapées confrontées à la douleur : « *Il est de la responsabilité des accompagnateurs d'apprendre à la constater, à l'observer et à l'évaluer* » explique un formateur. Quant au passage à la retraite, il peut être une étape difficile pour les salariés engagés depuis longtemps à L'Arche. C'est pourquoi une nouvelle formation, *Préparer sa retraite, une étape de vie* a été lancée en 2018. Cette formation de cinq jours invite les participants à redéfinir leur mission personnelle et à mesurer les enjeux de la retraite (pertes, gains, etc.).

Toutes ces étapes de relecture ou d'approfondissement pour être à la fois plus humain et plus professionnel sont considérées comme nécessaires et indispensables par L'Arche, qui a fait de la formation un de ses axes stratégiques depuis de nombreuses années. Tout en sachant que la meilleure école reste au fond l'expérience personnelle des rencontres avec les personnes ayant un handicap.

Témoignage d'un nouveau responsable de foyer

Rencontre avec Gianluca, responsable d'un foyer à L'Arche L'Horizon, participant de la formation des nouveaux responsables de foyer de fin février 2019 à Trosly (37 participants venus de 24 communautés).

Je suis Italien. J'ai été volontaire puis adjoint à L'Arche en Irlande. Aujourd'hui je suis responsable à L'Arche L'Horizon (Montpellier) d'un foyer de huit personnes ayant un handicap et de quatre assistants. À L'Arche, j'ai découvert un monde ! C'est fantastique. Depuis que je suis arrivé en France, je suis étonné de l'efficience de L'Arche. Je mesure combien la structure est solide, capable à travers la formation, de nourrir la communauté et de soutenir les assistants. En neuf mois ici, j'ai rattrapé toutes les formations que je n'avais pas faites en Irlande (pays sans structure nationale).

La formation des nouveaux responsables de foyer m'a permis de mettre des mots sur ce que je fais. Je suis toujours en réflexion pour mieux comprendre, mieux vivre « à plein ». J'ai apprécié que les formateurs tiennent compte, dans les situations difficiles, à la fois des personnes handicapées et des assistants. Cette approche donne son importance tant à la personne qu'au groupe. On s'est beaucoup questionné sur nos difficultés, on a partagé des situations que l'on vivait et on a travaillé ensemble pour chercher des solutions.

J'ai découvert à quel point l'animation est importante. On y inclut les personnes handicapées et les assistants de l'équipe. On a appris différentes techniques : la posture, l'attitude ouverte, fermée, le fil rouge, les symboles, la ritualité, le cadre, etc. Ce sont parfois de toutes petites choses mais elles aident à être plus accueillant, plus humble. On s'est aussi posé des questions philosophiques : Que veut dire « Être ensemble » ? Qu'est-ce qui donne du sens à ce qu'on vit ici ? Après avoir suivi ces formations, je comprends mieux pourquoi les gens sont si engagés à L'Arche, avec le cœur. »

© L'Arche L'Horizon

Gianluca (à gauche) avec Alexis, personne accueillie à L'Arche L'Horizon.

Habitat et inclusion : l'autonomie sans la solitude

Depuis plusieurs années, l'émergence de nouvelles formes d'habitats inclusifs pour les personnes vulnérables stimule et fait mûrir le projet initial de L'Arche. Alors que le cadre posé par la loi ELAN* entre peu à peu en application, entraînant questionnements et débats, quelle est notre sur notre vision de l'inclusion des personnes en situation de handicap mental ?

Entretien avec Catherine de Salins, Secrétaire nationale de L'Arche en France depuis septembre 2018.

— En quoi L'Arche porte-t-elle un regard singulier sur la manière d'habiter des personnes handicapées mentales ?
Depuis le début, le projet de L'Arche est de faire vivre sous le même toit des personnes avec et sans handicap mental. Cette vie quotidienne est partagée par chacun en fonction de ses capacités, et en ce sens, les personnes handicapées qui vivent à L'Arche sont bien des « habitantes » de leur foyer. Avant d'être « hébergées », elles sont en premier lieu chez elles, membres d'une communauté et contributrices à son bon fonctionnement. L'expérience nous a montré qu'avec un accompagnement ajusté, bienveillant et à l'écoute, dans un environnement qui favorise l'autonomie mais sans la solitude, les personnes en situation de handicap mental peuvent être aussi chez elles dans la société.

— Quels sont les fondements, les principes que défend L'Arche sur l'inclusion ?
Pour L'Arche, l'inclusion par l'habitat, c'est proposer non seulement un lieu de vie mais aussi un espace qui permette d'être en relation, de tisser des liens d'amitié, de s'exprimer et d'être entendu, dans les conditions les plus adaptées à chacun. Inclure, c'est reconnaître les différences et l'altérité, ce n'est pas chercher à les gommer.

Dit cela, cette inclusion par l'habitat peut prendre plusieurs formes et s'adapter aux réalités et aux besoins. Dès 2007, L'Arche se donnait notamment pour mission de « *développer un environnement communautaire qui réponde aux besoins changeants de [ses] membres, en demeurant fidèle aux valeurs essentielles de [son] histoire fondatrice* » (Énoncé Identité et Mission). Il y a donc une vraie volonté, au sein des communautés existantes et des groupes porteurs de projets de répondre à la volonté des plus jeunes de vivre en habitat plus autonome, mais aussi aux souhaits des membres plus âgés de rester le plus longtemps possible dans leur communauté. Les aspirations sont multiples !

— En quoi la loi Elan de 2018 rejoint-elle la vision de L'Arche sur l'inclusion ?
Les textes de la loi ELAN* consacrés à l'habitat inclusif sont une véritable confirmation de l'intuition fondatrice de L'Arche : faire de la relation entre les habitants (en situation de handicap ou pas) d'une maison, d'un foyer, le carburant d'une vie plus autonome et plus épanouie. Jugez par vous-même. La loi stipule que l'habitat inclusif « *est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes (…). [Ce mode d'habitat] est assorti d'un projet de vie sociale et partagée.* »

Ouvertes depuis 2014 et 2017, les communautés de Nancy, Strasbourg et Dole constituent un précieux atout car elles sont l'illustration que L'Arche a un savoir-faire dans la gestion de projets et l'ouverture de communautés selon ces nouveaux modèles.

© L'Arche à Nancy

Depuis 2014, L'Arche à Nancy propose, un nouveau modèle d'habitat inclusif favorisant l'autonomie des personnes.

« Vivre en autonomie ?! Ben, à qui tu vas parler ? Au mur ? Il va pas te répondre ! »

Michel, accueilli à L'Arche Lille Métropole

— Quels sont les risques et les difficultés que pourrait rencontrer L'Arche pour conserver et développer son projet ?
L'élargissement de l'offre d'habitat prévu par la loi, en complément aux réponses apportées par le secteur médico-social, s'inscrit à n'en pas douter dans les missions de L'Arche. Il convient cependant de veiller à ce que ces dispositifs permettent de répondre aux besoins des personnes handicapées. Des solutions uniquement fondées sur le libre-choix des habitants ne sauraient satisfaire leurs besoins de relations stables et gratuites.

Depuis 2005 et la mise en œuvre de la PCH (Prestation de compensation du handicap), les expérimentations misant sur la mise en commun de cette prestation individuelle se sont multipliées sur le territoire. La PCH est un outil de qualité, puisqu'elle permet de fédérer, au sein d'un même projet, des personnes d'âge et de profils variés, en proposant le niveau d'accompagnement véritablement adapté à chacun des habitants. Ça, c'est pour la théorie. En pratique, les projets de L'Arche sont souvent pénalisés par une prise en compte insuffisante des besoins d'accompagnement des personnes qui ont la possibilité de travailler en ESAT ou en milieu ordinaire.

Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Collectif Habiter ensemble, chez soi et dans la cité

DEPUIS LE LANCEMENT de l'Observatoire de l'habitat inclusif en 2017, L'Arche en France travaille avec sept associations, fédérations ou groupements (APAJH, APF France Handicap, GIPH, La Fabrik Autonomie, UNAFAM, UNAPEI, UNIOPSS) pour porter auprès des pouvoirs publics une parole commune.
Sans nier la spécificité des projets associatifs de ses membres, ce groupement a apporté une contribution significative à la rédaction des textes de la loi ELAN sur l'habitat inclusif. Organisateur d'une matinale de sensibilisation auprès d'acteurs locaux en décembre 2018, le collectif mène à la fois un travail de réflexion et de capitalisation d'expériences pour que le cadre législatif et réglementaire de l'habitat inclusif évolue vers une véritable réponse aux besoins des personnes en situation de handicap. Le Collectif a rendu public en juin 2019 un manifeste regroupant l'ensemble de ses propositions.

Créer du lien
avec les personnes isolées

Les personnes ayant un handicap ne sont pas nécessairement en recherche d'un logement mais se sentent parfois très seules. L'idée d'installer un Groupe d'entraide mutuelle (GEM) dans les locaux de L'Arche à Nancy est née, dès 2014, du désir de créer un lieu favorisant la rencontre.

© L'Arche à Nancy

Nicolas et Murielle sont Compagnons au GEM.

Les personnes arrivent d'horizons différents. Rencontrées lors de la fondation de L'Arche à Nancy, ou adressées par les IME et ESAT de la région, elles ont toutes un point commun : elles souffrent de solitude. Murielle, adhérente, explique : « *J'étais seule chez moi. La déprime. Je revis parce que j'ai enfin trouvé un endroit où j'ai de bons amis.* » Elle trouve au GEM un lieu où elle se sent accueillie telle qu'elle est. Virginie confirme : « *C'est cool ensemble* ». Chacun y vient à son rythme, une à trois fois dans la semaine. En effet, pour venir au GEM, pas besoin d'orientation MDPH. Y participer relève vraiment de la décision et de l'envie des adhérents.

Un modèle juridique jamais expérimenté avec des personnes ayant un handicap mental. Pensés pour des personnes ayant une maladie psychique, les GEM sont soumis à un cahier des charges précis. Il s'agit d'associations administrées par les adhérents eux-mêmes : recrutement des salariés, gestion des cotisations et des subventions servant à financer les différentes activités, etc. Président, vice-président, trésorier, tous sont adhérents. « *Une telle gouvernance est sans doute un peu exigeante pour des personnes ayant un handicap mental. Cela demande quelques ajustements...* » confie Tiphaine Bridoux, coordinatrice du GEM.

> Je revis parce que j'ai enfin trouvé un endroit où j'ai de bons amis.
>
> **Murielle, adhérente au GEM de L'Arche à Nancy**

Activités, sorties, projets : le programme se décide ensemble. « *Dans les temps de démarrage du projet j'ai senti un peu de flottement* », se souvient Tiphaine. « *Les personnes qui ont un handicap ont l'habitude qu'on leur propose des activités toutes faites. Donner leur avis n'était pas un réflexe naturel. Il a fallu plusieurs mois pour sentir les liens se créer, et qu'on parvienne à se dire ce que l'on souhaitait vivre ensemble.* ». L'apprivoisement mutuel, et l'aide de quelques virées à l'office du tourisme, ont fait germer désirs et idées.

UNE RÉFLEXION COMMUNE

« *Comment faire en sorte qu'une réflexion commune soit possible ?Je trouve que les personnes handicapées ont vraiment la capacité de donner leur avis. Il est souvent très juste.* » affirme Tiphaine. Prendre le temps de réfléchir ensemble, trouver des outils spécifiques pour rendre les réflexions accessibles… Certaines personnes passent seulement, et ne s'impliquent pas dans la réflexion de fond, tandis que d'autres ont vraiment ce désir, ainsi que celui de prendre des responsabilités.

Après un an de lancement, l'identité du GEM est en train de naître. Si quelqu'un n'est pas là, les présents pensent à lui ; si quelqu'un est malade, ils prennent de ses nouvelles. Les adhérents ont choisi de s'appeler *Les Compagnons*, car, s'ils font des activités ou des sorties ensemble, « *c'est le ensemble qui est primordial. Créer du lien, c'est l'identité de notre GEM* », souligne Tiphaine. « *C'est une vraie chance d'avoir L'Arche à Nancy à côté. On apprend beaucoup de ce qui se vit dans les maisons pour construire notre identité.* »

Le GEM, un projet de L'Arche ? Le GEM est juridiquement une entité propre. Il s'agit bien d'un groupe spécifique, qui prend les décisions le concernant. En même temps, les adhérents sont conscients que des maisons partagées se trouvent à proximité et ont une vraie soif de créer des liens avec L'Arche, de participer aux soirées et week-ends communautaires. « *Cela fait réfléchir. Finalement, c'est quoi le projet de L'Arche ? Pour moi, ce n'est pas simplement vivre ensemble dans des maisons. Il y a quelque chose de l'ordre de la relation qui est essentiel, et cela on le vit aussi avec Les Compagnons.* », conclut Tiphaine.

Sylvain et Clarisse habitent dans l'éco-quartier du Danube à Strasbourg.

© L'Arche à Strasbourg

SAAD ET SAVS : S COMME « SERVICE »

Veronika Ottrubay, directrice de L'Arche à Strasbourg

L'ARCHE À STRASBOURG a reçu, à la suite de L'Arche à Nancy, un agrément pour être Service d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD). Elle n'est pas un établissement médico-social comme les autres communautés de L'Arche en France, mais un Service médico-social, couplé d'un Habitat partagé. La politique sociale actuelle invite à la créativité : L'Arche innove et propose un modèle plus économique et moins contraignant, tout en suivant son désir de vie partagée… La personne handicapée reçoit une Prestation de compensation du handicap (PCH) lui donnant droit à un accompagnement dans les actes essentiels de la vie (toilettes, habillage, repas, etc.) pour un certain nombre d'heures par jour (3,6 h de PCH par jour et par personne sont perçues en moyenne à L'Arche à Strasbourg). Elle habite dans un domicile personnel mais regroupé, lui permettant ainsi de ne pas être seule. Aujourd'hui L'Arche à Strasbourg perçoit une subvention annuelle pour cette dimension « Habitat partagé », et espère que loi ELAN qui vient d'être adoptée sécurisera son modèle.

Michel Bon, responsable du SAVS à L'Arche le Moulin de L'Auro

COMME SEPT AUTRES COMMUNAUTÉS de L'Arche en France, L'Arche le Moulin de l'Auro dispose d'un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).
Trente-huit personnes sont actuellement suivies par le SAVS (parmi elles, seize travaillent à l'ESAT du Moulin de l'Auro). Elles vivent toutes dans des logements indépendants. Trois salariés du SAVS les accompagnent dans leur démarche d'autonomie, et selon leur projet de vie. Ils interviennent dans des domaines variés : gestion du budget, soin et santé, favorisation des liens familiaux, sociaux, professionnels, etc., accompagnement aux achats, soutien à la parentalité, transports, etc.
Le SAVS propose de vivre la dimension communautaire propre à L'Arche en participant à des ateliers collectifs ou aux événements de la communauté (week-end régional, temps festifs, etc.).

La Fondation multiplie les partenariats riches de sens

Comme de nombreux autres acteurs du monde associatif, la Fondation les Amis de L'Arche n'a pas été épargnée par la baisse de ses ressources en 2018 (-17% sur les seuls dons). Le climat d'incertitude générale, l'impact du passage à l'IFI, le prélèvement à la source : autant de signaux négatifs qui ont contraint la générosité de nos amis philanthropes. Mais il est aussi à souligner que les dons n'ont pas diminué en nombre, signe de l'attachement des donateurs au projet de L'Arche.

Les enjeux sont importants ! C'est pourquoi les équipes de L'Arche développent de nouvelles approches innovantes ouvrant un dialogue riche avec son environnement, notamment avec le monde de l'entreprise.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

FORMATION VIDEO AVEC LA FONDATION SOMFY

Plusieurs communautés de L'Arche ont pu bénéficer d'une formation digitale de deux jours, dispensée par une salariée de l'entreprise Somfy. L'objectif : apprendre à créer du contenu vidéo à partir de son téléphone mobile. Une belle occasion offerte par la Fondation Somfy de communiquer simplement sur la vie en communauté à L'Arche !

Camille, (accroupie au 2e rang) salariée de chez Somfy, et les salariés et personnes accueillies de L'Arche.

MÉCÉNAT FINANCIER

LA FONDATION CARREFOUR SOUTIENT LES ESAT DE L'ARCHE

Damien (à gauche), travailleur ESAT et Achille, chef cuisinier de L'Arche d'Aigrefoin.

Grace au soutien de la Fondation d'entreprise Carrefour, l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) de L'Arche d'Aigrefoin a pu construire une cuisine communautaire professionnelle permettant aux 120 membres de la communauté de bénéficier de repas de qualité issus de l'atelier jardin maraîcher et de former 9 travailleurs en situation de handicap au métier de la restauration.
La Fondation Carrefour a également contribué à la construction d'un nouvel espace dédié à la dégustation et à la vente des vins issus de l'agriculture biologique de l'ESAT de L'Arche en Anjou. La communauté produit plus de 70 000 bouteilles de vins bio chaque année ! Encore un grand merci à la Fondation Carrefour pour ce généreux soutien.

MÉCÉNAT EN NATURE

DES CUISINES MOBALPA POUR L'ARCHE EN HAUTE-SAVOIE

En 2019, l'entreprise savoyarde est devenue partenaire de L'Arche en soutenant la naissance de la toute jeune communauté de L'Arche en Haute-Savoie située à Veyrier-du-Lac, près d'Annecy. À terme, cinq cuisines entièrement équipées permettront à la communauté de préparer ses repas dans la joie et la bonne humeur !

Le saviez-vous ?

TAXE D'APPRENTISSAGE : Pour la première fois en 2019, les ESAT de L'Arche sont habilités à percevoir une partie de la taxe d'apprentissage des entreprises françaises au titre de la part « hors quota ».

Immersion en entreprise

LE DUODAY : IMMERSION EN ENTREPRISE POUR LES TRAVAILLEURS ESAT DE L'ARCHE

Le 16 mai dernier, plusieurs communautés de L'Arche en France ont participé à l'opération DuoDay, opération nationale permettant la formation de « duos » entre personnes en situation de handicap et salariés volontaires de nombreuses entreprises, collectivités ou associations. Un objectif commun : dépasser nos préjugés et avancer vers l'inclusion. Cette journée a été marquée par de belles rencontres. Elle fut également l'occasion pour les entreprises de sensibiliser leurs collaborateurs aux questions de diversité. Merci à tous nos partenaires !

Patrick, personne accueillie à L'Arche la Merci (Charente) et Sophie, salariée de la Société Générale lors du DuoDay à Cognac.

Sophie Joffrey, conseillère de clientèle à la Société Générale des Charentes (Cognac et Jarnac)

« Patrick, Johan et Delphine, travailleurs handicapés, nous ont fait vivre une journée inédite, pleine de complicité et de tendresse que nous n'avons pas l'habitude de vivre au quotidien. Nous avons tout fait pour les valoriser et les aider à développer leurs compétences. En retour, ils nous ont donné une autre vision du handicap. »

L'ARCHE Fondation Les Amis de L'Arche

Fondation reconnue d'utilité publique.
En savoir plus sur :
je-te-donne.arche-france.org

Intervention de L'Arche à l'Institut de France sur le mal-logement

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, L'Arche bénéficie du soutien précieux de quelques-unes des fondations familiales abritées à l'Institut de France – institution historique regroupant les cinq Académies – pour des projets de développement de ses communautés en France.
Le 18 mars 2019, l'Institut de France organisait dans son nouvel auditorium parisien une demi-journée de rencontres et d'échanges ouverte à tous sur la thématique du mal-logement. Objectif de cet événement : mettre en lumière l'engagement des fondations abritées et des acteurs proches de l'Institut. À cette occasion, Philippe Tillé, responsable de L'Arche à Beauvais, est intervenu lors de la table ronde « Réinventons les solidarités », aux côtés de l'académicien Jean-Christophe Rufin, pour témoigner de la mission de L'Arche pour l'accueil des personnes handicapées et du travail mené en matière d'inclusion et d'aide au changement de regard sur la fragilité. Une occasion pour réaffirmer la place de notre fédération comme acteur d'innovation sociale au service des plus fragiles.

« Nos foyers sont installés au coeur des villes afin de permettre la création de lien social et l'inclusion des personnes avec un handicap dans le monde ordinaire. À L'Arche à Beauvais, nous avons accueilli la semaine dernière un festival de rock ! »

Intervention de Philippe Tillé, responsable de L'Arche à Beauvais

© Service communication, Institut de France

Chiffres 2018 de la fondation

RÉPARTITION DES AFFECTATIONS FINANCIÈRES DE LA FONDATION LES AMIS DE L'ARCHE

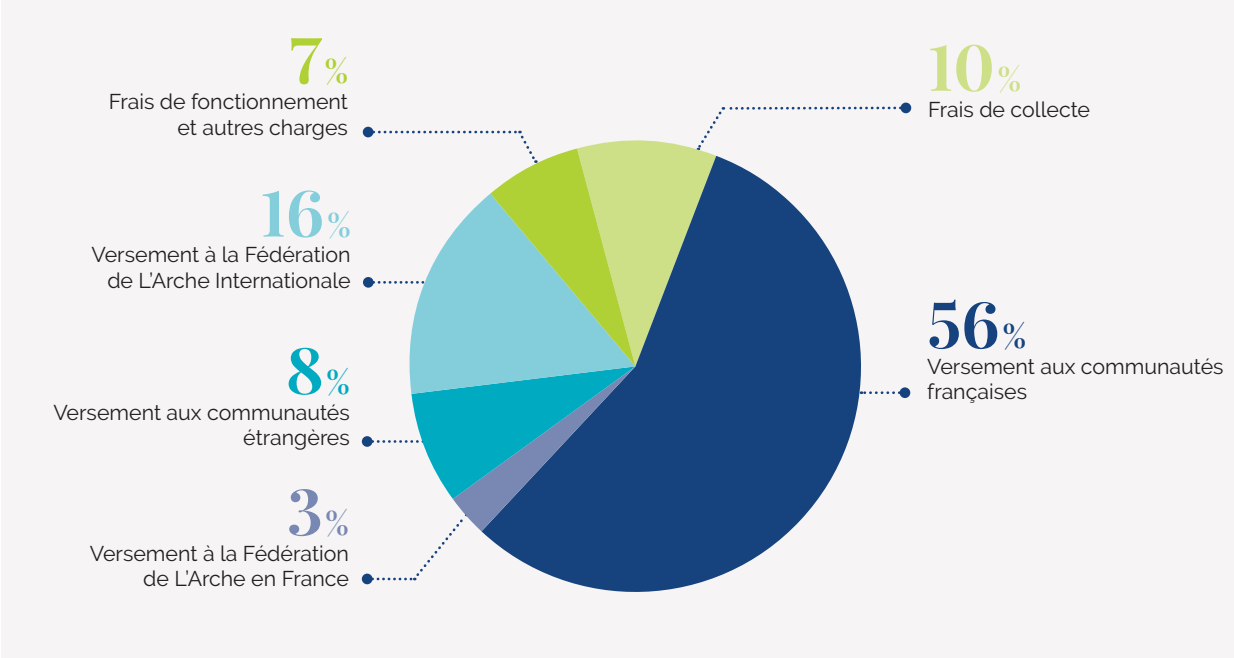

Total des dons collectés en 2018 :
6,8 millions d'euros
-17% (par rapport à 2017)

La baisse globale des dons collectés en 2018 trouve son origine dans deux principaux facteurs :

- L'impact fiscal lié à la transformation de l'Impôt de solidarité sur la fortune en Impôt sur la fortune immobilière (-34% sur le résultat de la collecte sur les donateurs s'étant déclarés comme relevant de l'ISF) : les amis donateurs sont restés présents mais ont diminué leur contribution.

- Une baisse importante dans les dons majeurs (hors dons IFI) obtenus auprès des entreprises et des fondations d'entreprise ou familiales.

Cette baisse a été en partie compensée par une hausse substantielle des libéralités - legs et donations - (+24% par rapport à 2017) : la fondation a bénéficié de deux donations exceptionnelles. Par ailleurs, les personnes ayant désigné L'Arche comme légataire ont été plus nombreuses que l'an passé.

L'ensemble des ressources collectées, y compris legs (hors donations exceptionnelles) baisse globalement de 11% au cours de l'année 2018.

Comment **soutenir** L'Arche ?

En étant ami d'une communauté

- Partager des moments de convivialité avec les personnes handicapées de la communauté la plus proche de chez vous ;
- Apporter une aide bénévole aux temps des fêtes, dans l'accompagnement des activités, la vie des foyers ou l'accueil ;
- Soutenir financièrement les actions menées.
- Relayer les messages et les actualités de L'Arche sur les réseaux sociaux.

En faisant un don

Que vous soyez un particulier ou une entreprise :

- Participer au financement de travaux d'aménagement ou de rénovation des foyers, à la construction de nouveaux espaces collectifs ;
- Participer à l'amélioration continue de l'accueil et de la qualité de vie à L'Arche ;
- Soutenir les projets de la communauté la plus proche de chez vous ;
- Aider les communautés les plus pauvres de L'Arche dans le cadre de la solidarité internationale.

→ ***je-te-donne.arche-france.org***

L'Arche à Dijon, 2018

© Marc Paysage

En devenant volontaire

Pour les 18-35 ans, dans le cadre du service civique ou du volontariat associatif :

- Partager la vie quotidienne des personnes accueillies à L'Arche ; devenir leur ami ;
- Participer aux moments de joie et de fête ; apporter le dynamisme et la vitalité de la jeunesse dans les communautés ;
- Vivre une expérience hors normes qui transforme intérieurement ;
- Rencontrer des jeunes volontaires du monde entier ;
- Bénéficier d'une formation solide et d'un encadrement professionnel ;
- Découvrir le sens de la vie en société et le sens des responsabilités.

→ ***www.arche-volontaire.org***

Hauts-de-France/Normandie

L'Arche Les Trois Fontaines
62164 Ambleteuse
03 21 99 92 99
contact@arche3fontaines.org

L'Arche Lille Métropole
59118 Wambrechies
03 20 78 81 52
accueil@arche-lille.org

L'Arche d'Écorchebeuf
76590 Anneville-sur-Scie
02 35 04 40 31
secretariat.ecorchebeuf@orange.fr

L'Arche à Beauvais
60000 Beauvais
03 44 13 12 10
dir.beauvais@archoise.org

L'Arche à Trosly
60350 Trosly-Breuil
03 64 60 56 00
dir.trosly@archoise.org

L'Arche de Cuise
60350 Cuise-La-Motte
03 44 85 44 44
dir.cuise@archoise.org

L'Arche L'Espérance
60350 Pierrefonds
03 44 95 33 40
esperance.pierrefonds@archoise.org

L'Arche Le Levain
60200 Compiègne
03 44 30 27 80
levain@archoise.org

Ouest

L'Arche à Brest
29480 Le Relecq Kerhuon
02 98 30 54 05
accueil.archebrest@gmail.com

L'Arche Le Caillou Blanc
29950 Clohars-Fouesnant
02 98 54 60 05
accueil@arche-lecailloublanc.org

L'Arche L'Olivier
35170 Bruz
02 99 52 72 74
larche.lolivier@wanadoo.fr

L'Arche en Anjou
49560 Lys-Haut-Layon
02 41 59 53 51
accueil@arche-anjou.org

L'Arche La Ruisselée
72220 Saint-Mars-d'Outillé
02 43 42 70 96
accueil@arche-laruisselee.org

L'Arche Le Sénevé
44690 La-Haye-Fouassière
02 40 36 98 39
accueil@larcheseneve.org

Île-de-France/Grand-Est

L'Arche à Paris
75015 Paris
01 42 50 06 48
contact@archeaparis.org

L'Arche à Reims
51100 Reims
03 26 02 01 23
accueil@arche-reims.org

L'Arche d'Aigrefoin
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
01 30 52 89 89
aigrefoin@arche-aigrefoin.org

L'Arche à Nancy
54000 Nancy
03 83 31 55 46
accueil@arche-nancy.org

L'Arche à Strasbourg
67100 Strasbourg
03 88 44 61 20
secretariat@arche-strasbourg.org

Sud-Ouest

L'Arche en Agenais
47220 Astaffort
05 53 47 53 17
accueil@arche-agen.org

L'Arche à Cognac
16100 Châteaubernard
05 45 36 15 00
accueil@arche-cognac.org

L'Arche La Merci
16200 Courbillac
05 45 21 74 16
accueil@arche-lamerci.org

L'Arche Les Sapins
16130 Lignières-Sonneville
05 45 80 50 66
accueil@arche-sapins.org

L'Arche en Pays Toulousain
31700 Blagnac
05 62 87 11 20
contact@archepaystoulousain.org

Bourgogne-Franche-Comté/ Auvergne-Rhône-Alpes

L'Arche à Dijon
21000 Dijon
03 80 36 26 96
accueil@arche-dijon.org

L'Arche à Grenoble
38240 Meylan
04 26 78 29 30
accueil@arche-grenoble.org

L'Arche à Lyon
69003 Lyon
04 37 91 21 15
secretariat@larchealyon.org

L'Arche Le Sycomore
73490 La Ravoire
04 79 71 51 66
direction.sycomore@orange.fr

L'Arche La Vallée
26390 Hauterives
04 75 68 81 84
contact@arche-lavallee.org

L'Arche en Pays Comtois
39100 Dole
03 84 69 08 50
contact@archepayscomtois.org

L'Arche en Haute-Savoie
74290 Veyrier-du-Lac
04 38 80 36 32
accueil@arche-hautesavoie.org

Méditerranée/Outre-mer

L'Arche à Grasse
06130 Grasse
04 92 60 79 80
accueil@arche-grasse.org

L'Arche à Marseille
13013 Marseille
04 91 42 07 71
accueil@arche-marseille.org

L'Arche L'Horizon
34090 Montpellier
04 67 72 69 00
arche.horizon@wanadoo.fr

L'Arche Le Moulin de l'Auro
84800 L'Isle-sur-Sorgue
04 90 20 61 51
secretariat@arche-lemoulindelauro.org

Centre spirituel de L'Arche, La Ferme de Trosly
60350 Trosly-Breuil
03 44 85 34 70
accueil@lafermedetrosly.com

L'ARCHE EN FRANCE

FÉDÉRATION DE L'ARCHE EN FRANCE
12 rue Copreaux - 75015 Paris
01 45 32 23 74
accueil@arche-france.org
www.arche-france.org